

Plaimbost, Cherves-Châtelars, élevage bovin



Les nouveaux volumes liés à l'évolution des pratiques agricoles impactent fortement le paysage. Leur échelle écrase le rapport aux autres volumes bâtis de la ferme ou des maisons, l'emploi de matériaux clairs les rends visibles de très loin.

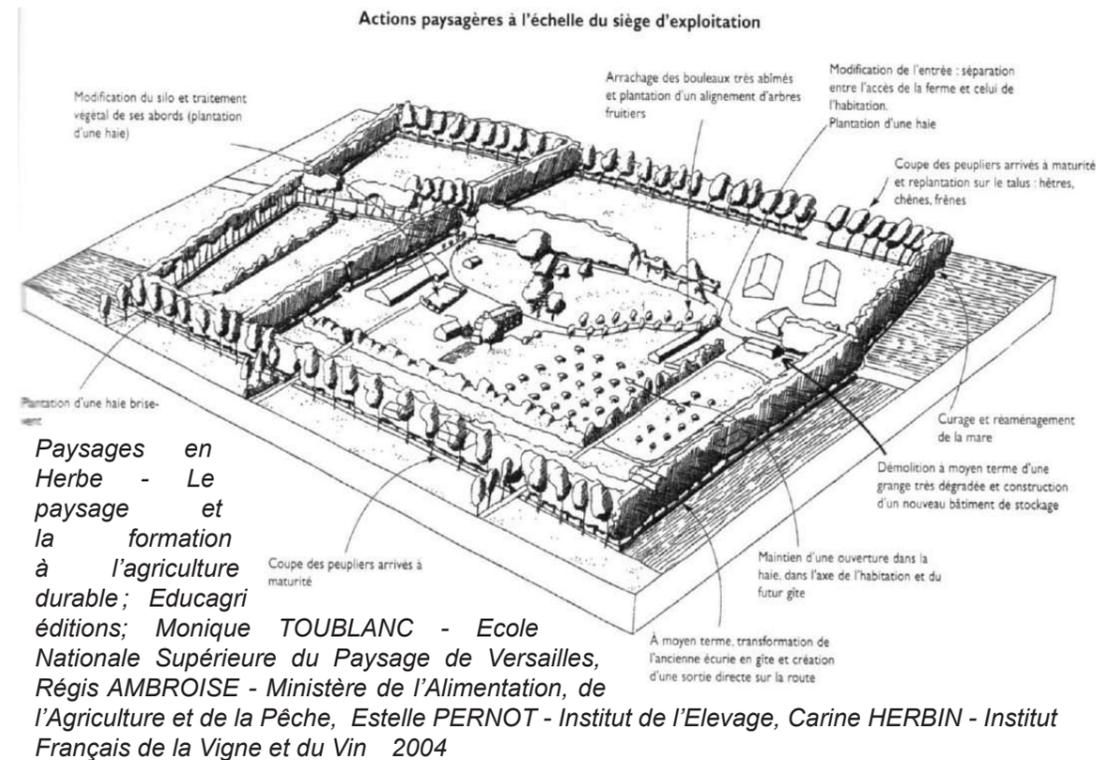
Dans le cas de l'exploitation de Plaimbost, l'architecture n'est pas soignée: matériaux industriels (ossature métallique et bardage de tôles), la couleur trop claire, mais l'intégration est réussie. Cette intégration n'est pas due à des plantations *a posteriori* mais à son implantation: positionnement topographique à la cassure entre le plateau et la vallée, et insertion entre une haie existante et un petit bois. Ce qui assure également un ombrage intermittent bien utile pour éviter les surchauffes dues aux matériaux de couverture.

Au Temple, les nouveaux bâtiments se sont calés sur un petit bois existant qui coupe l'exploitation des maisons d'habitation anciennes. En revanche, au nord, ils s'ouvrent sur la grande plaine. La plantation d'arbres de part et d'autre de l'allée d'accès (arbres fruitiers) et d'une haie champêtre au nord permet aujourd'hui une bonne intégration de l'ensemble, malgré encore une fois l'emploi de matériaux et de couleurs sans qualité paysagère.

Ainsi, il est donc indispensable de réaliser un diagnostic paysager et de formuler un projet de paysage lors de l'implantation de nouvelles structures et pour améliorer des exploitations déjà en place.

Intervenir en amont permet de trouver l'implantation la plus favorable par rapport à la topographie, aux co-visibilités et à la végétation en place. Une intervention plus tardive ne pourra jouer que sur des matériaux d'habillage et le positionnement d'écrans végétaux, ce qui en soi n'est déjà plus un projet de paysage complet.

Le Temple, Cellefrouin, élevage de porcs



## L'herbe: pâtures et prairies

Vue de loin, il n'y a que de l'herbe, mais dans le système agricole, il en existe plusieurs typologies. Le pâturage, est une prairie qui accueille les bêtes; les prés ou prairies fauchables fournissent le foin qu'on donne au bétail l'hiver.

La qualité de l'herbe diffère selon les sols, plus grossière dans les fonds humides où elle est mêlée de joncs et de laïches, plus fine ou plus grasse selon le mode d'ensemencement ou son irrigation.

Il existe des prairies naturelles ou artificiellement semées de légumineuses comme le trèfle, le sainfoin ou la luzerne; des prairies permanentes (semées depuis plus de 10 ans ou naturelles), ou des prairies temporaires.

Les prairies fauchées sont distribuées en frais, sous forme d'ensilage, ou en sec. L'ensilage est une méthode de conservation du fourrage par voie humide passant par la fermentation lactique anaérobie. Il a encouragé l'industrialisation de l'agriculture et l'élevage dense, hors sol. Il est devenu au XXe siècle un élément essentiel des systèmes de polyculture-élevage mais il a aussi un impact important sur le paysage: les balles blanches ou vertes de gros volume sont très visibles.

En revanche, les meules rondes ou les cubes de foin qui sèchent dans les prés participent à l'image traditionnelle du paysage, bien que ces formes soient très récentes.

## Les animaux dans le paysage: vaches et moutons

Certaines productions sont soutenues par l'Europe, c'est le cas des vaches allaitantes, de la production ovine et des jeunes bovins mâles, tandis que d'autres sont contrôlées : les quotas laitiers.

D'où une évolution de l'élevage, qui peut avoir un impact sur la forme du bâti ainsi que sur le paysage, dans la mesure où les robes des différentes races bovines diffèrent. La limousine avec sa robe rousse qui tranche joliment sur l'herbe verte est élevée pour sa viande.

La charolaise de robe blanche est également élevée pour sa viande. Les bonnes vaches laitières ont une robe pie, à taches brunes (Montbéliarde) ou noires (Holstein).

Traditionnellement, il était fait grand élevage de moutons, surtout sur les landes et de porcs dans les fermes.

Il est plus aisé de voir aujourd'hui des bovins dans les prés, bien que les ovins soient reconnus par une IGP Agneau du Poitou-Charentes et que le territoire se situe en partie sud du bassin d'élevage. Une sous catégorie de l'Agneau du Poitou-Charentes existe d'ailleurs sur le marché sous le nom de l'Agneau des Bocages.<sup>1</sup>

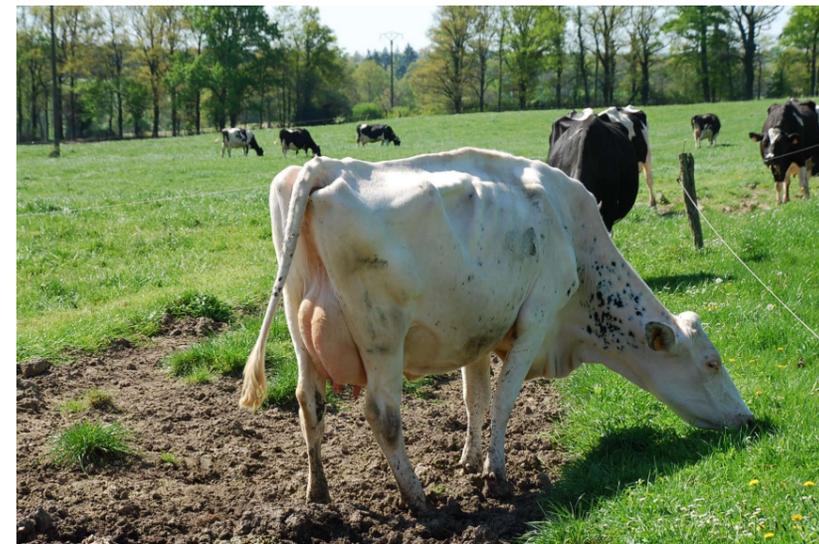
<sup>1</sup> <http://www.agneau-poitou-charentes.com>



*Oradour-Fanais, troupeau de veaux de race limousine*



*Vache limousines et leurs veaux, Fontbaraud, Saint-Coutant*



*Vaches laitières prim'holstein, Fontolivier à Anzac-sur-Vienne*



*Abzac, troupeau de brebis et leurs agneaux*



*Abzac, troupeau de brebis et leurs agneaux*



*Esse, troupeau de moutons sur les versants de l'Issoire*



Esse, chevaux au pré



Marcillac, chevaux au pré en bordure de forêt de Montrollet



Élevage d'alpagas pour la laine, Manot (entreprise europa alpaca)



### De nouvelles filières pour l'élevage: chevaux et alpagas

Le pays de l'herbe toujours verte attire de nouveaux éleveurs. Les chevaux qui avaient disparu du paysage avec la mécanisation des travaux agricoles réapparaissent sous forme de chevaux fins et élégants pour la pratique de l'équitation. Les chevaux y sont élevés ou à la retraite. La proximité des villes les plus grandes peut s'accompagner de centres équestres pour la pratique de l'équitation de loisir. La présence de nombreuses forêts et bois y est également favorable pour la pratique de ballades nature et présente un atout touristique.

L'essentiel pour le paysage est le maintien de paysages verts et ouverts, et finalement, la présence de bêtes variées dans les prés apporte de la diversité, même si elle rompt avec l'image d'une certaine campagne agricole, tranquille et immuable. Chevaux, lamas, moutons noirs, daims, apportent une touche exotique, rurale et moderne dans le paysage et montrent l'aptitude du territoire à muter pour s'adapter à de nouveaux débouchés.

### **Les cultures**

Elles représentent une faible occupation du sol sur le territoire; le plus souvent du maïs dans ces terres parfois humides, qui présente un complément pour le fourrage des animaux.

C'est en frange ouest vers le ruffécois que la diversité culturale y est la plus forte: tournesol, blé, colza, orge prédominent participant à offrir un territoire mosaïque dès le printemps et où la couleur rouge du sol se découvre dès la fin de l'été.

A Champagne-Mouton, par exemple, les terres labourables représentent 87% de la SAU (Surface Agricole utile)<sup>1</sup>, cependant les prairies temporaires y sont comptabilisées en cultures.

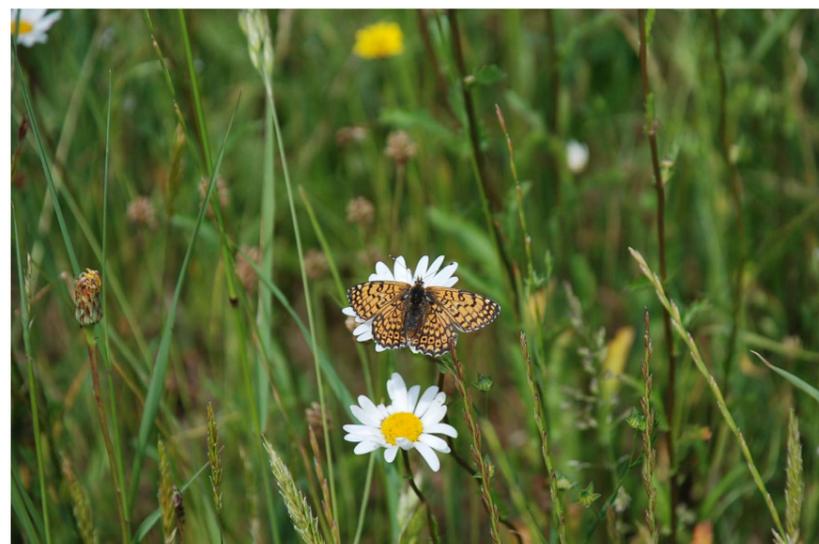
Sur la carte ci-contre n'apparaissent que les cultures oléagineuses et céréalières, ce qui correspond davantage à la perception paysagère que les statistiques agricoles.

La faible densité des haies dans la partie ouest rend ces cultures fortement présentes, alors qu'elles sont masquées dans le bocage.

<sup>1</sup> <http://www.agreste.agriculture.gouv.f>



*Pâturages à la Grôle, Le Lindois*



*Composition variée et riche d'une prairie de fauche*



*Prairie naturelle, Le Lindois*



*Ballots d'ensilage empilés avant d'être stockés sous hangars*



*Ansac-sur-Vienne: les meules emballées forment des installations de type land art!*



*Meules de foin dans une composition avec le logis de Sainte-Terre*



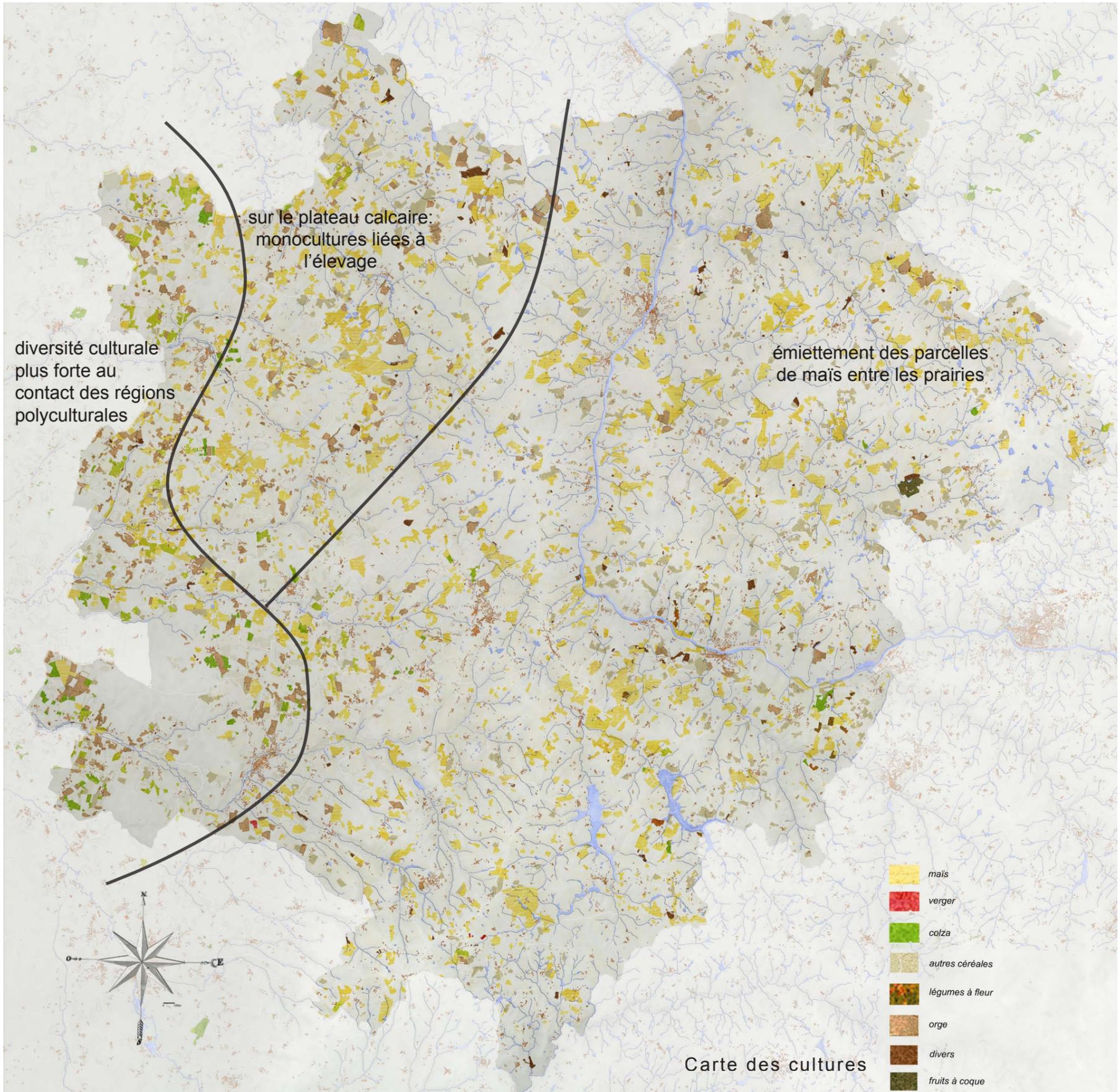
Champ de blé dur en mai, Artenac



Tournesols en juillet



Jeune maïs et blé dur; Cellefrouin





## Le rôle des réseaux dans le développement urbain: la route, le chemin de fer

### Vue d'Ensemble des Principales Voies de Communication en 1908<sup>1</sup>

En général, les grandes voies de communication sont dirigées E.-O., c'est-à-dire dans le sens de plongement des couches. Les anomalies que l'on constate vers l'E. sont dues à l'attraction de deux agglomérations importantes de cette région: Confolens au N.-E., Roumazières au S.-E.

Les routes nationales de l'ancien réseau sont de médiocre importance; elles convergent vers le chef-lieu d'arrondissement. Ce sont: la route N.148 de Nantes à Limoges par Civray et Confolens; la route N. 151bis d'Angoulême à Nevers par Saint-Claud et Confolens.

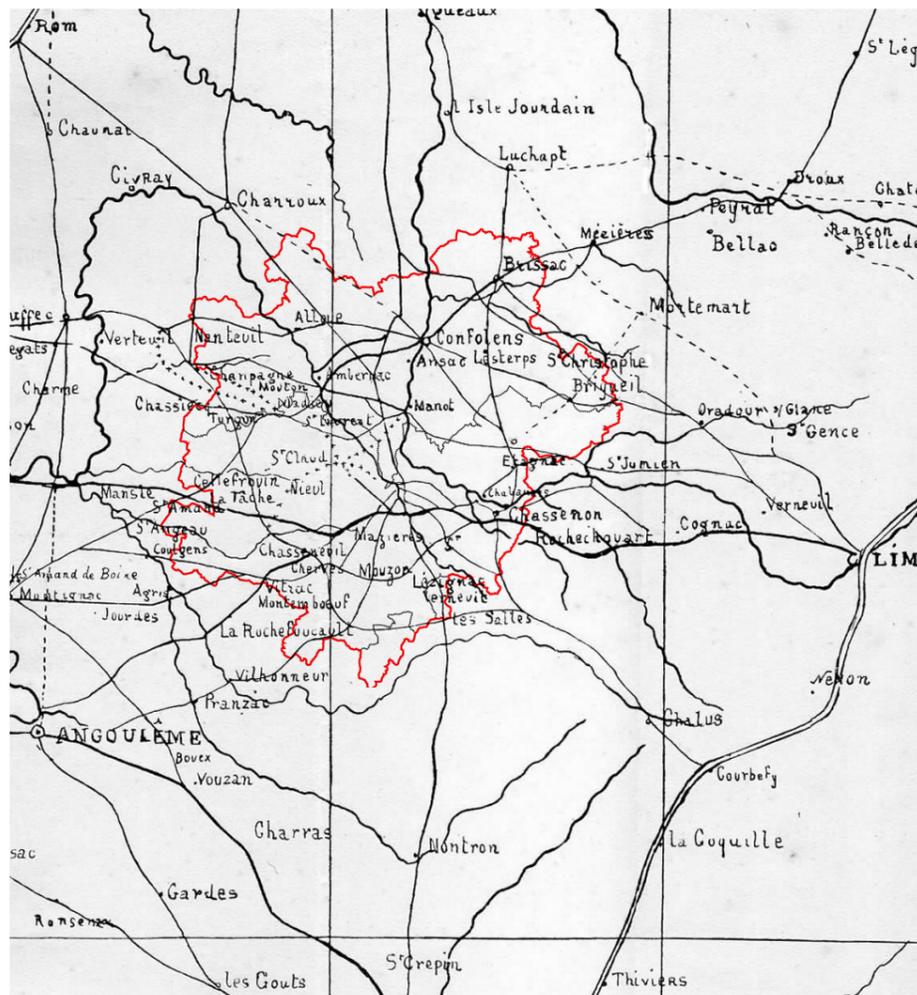
Deux routes nationales du nouveau réseau desservent, l'une, la région N. (N. 740) — elle va de Confolens à Niort, par Alloue, Champagne-Mouton, Nanteuil et Ruffec; — l'autre, la région S.-E. (N. 739) — elle va de Saint-Junien à Rochefort-sur-Mer, par Saint-Claud, Cellesfrouin, Mansle.

L'étude attentive du réseau routier montre que, sauf entre Confolens et l'île située au N. de cette ville, les routes n'empruntent jamais le fond de la vallée. Cela tient à deux causes principales: dans les terrains cristallins, la crainte des inondations brusques et violentes; dans les terrains sédimentaires, la nécessité d'éviter les fonds de vallée, plats et marécageux où divaguent les rivières aux bras multiples.

Les autres voies de communication — chemins carrossables en tout temps et chemins d'exploitation, dits «chemins de terre» sont nombreuses et en rapport avec le mode de répartition de la population et le morcellement de la propriété. La densité de ce réseau routier augmente de l'E. à l'O.; la zone de transition paraît se trouver aux environs du méridien de Saint-Laurent-de-Céris. Les voies ferrées sont représentées par trois voies normales et une ligne départementale. Ce sont: la ligne d'Angoulême à Limoges marquée par deux stations: Roumazières et Exideuil.

C'est une voie qui joue un rôle important., trait d'union entre Angoulême et Limoges, chefs-lieux de deux départements et de deux régions dissemblables et complémentaires le Limousin granitique et les Charentes calcaires. C'est également la grande voie Genève-Océan reliant la France du S.-E. et celle du S.-O.,

<sup>1</sup> Commentaire Géographique du quart de Feuille Confolens S.O. de la Carte d'Etat-Major au 1/80.000de 1908 par Ch.-M. Moreau, Professeur d'Ecole primaire supérieure; Etudes Locales, 16e année, N. 150, avril 1935.



Carte des voies romaines

débouché commode et souhaitable de la Suisse et de l'Europe centrale.

La voie ferrée de Roumazières à Confolens ne présente qu'un intérêt secondaire. Il en est de même de celle qui relie Roumazières à Ruffec par Champagne-Mouton. La voie ferrée décrit une grande courbe qui est tronquée sur la carte au S. de la Sarcellerie, ce coude est dû à l'attraction de Roumazières.

L'examen du réseau ferré montre que les voies délaissent en général les agglomérations. Ex.: Loubert, Manot, sur la ligne Roumazières-Confolens; Saint-Claud, Grand-Madieu, Champagne-Mouton, Nanteuil. Pour certaines de ces stations, on peut invoquer la difficulté d'établissement et le prix de revient de la voie (ex. Nanteuil); pour d'autres (Saint-Claud, par ex.), on ne peut que faire des conjectures: cherté des terrains nécessaires, mauvais vouloir des propriétaires.

Comme les autres voies ferrées, la ligne des chemins de fer départementaux évite les agglomérations et cela pour les mêmes raisons. Turgon et Chassiecq ont une gare commune, les deux agglomérations étaient trop proches l'une de l'autre pour que l'on pût édifier une station ailleurs qu'à mi-chemin.



Carte des voies royales aux routes nationales

Dans son ensemble, le territoire étudié est très mal desservi par les voies ferrées; pourtant les moyens de communication rapides sont en voie de progression, par suite de la création de services d'autobus.

**Analyse des dessertes actuelles<sup>2</sup>**

L'amélioration de la desserte du territoire avec le développement d'infrastructures routières « de qualité » est perçue comme une condition sine qua non du développement économique de la Charente-Limousine.

D'abord, parce que l'on s'accorde à dire que les infrastructures actuelles sont nettement insuffisantes et ne permettent pas de retenir la population sur le territoire. Ensuite, parce que l'on considère que ces infrastructures sont « de mauvaise qualité » et que l'on s'inquiète du développement du trafic des poids lourds sur un réseau « sous-dimensionné », lequel trafic est vécu comme une source d'insécurité croissante, notamment dans la traversée des villes et bourgs.

Le flux routier n'est pas suffisamment exploité.



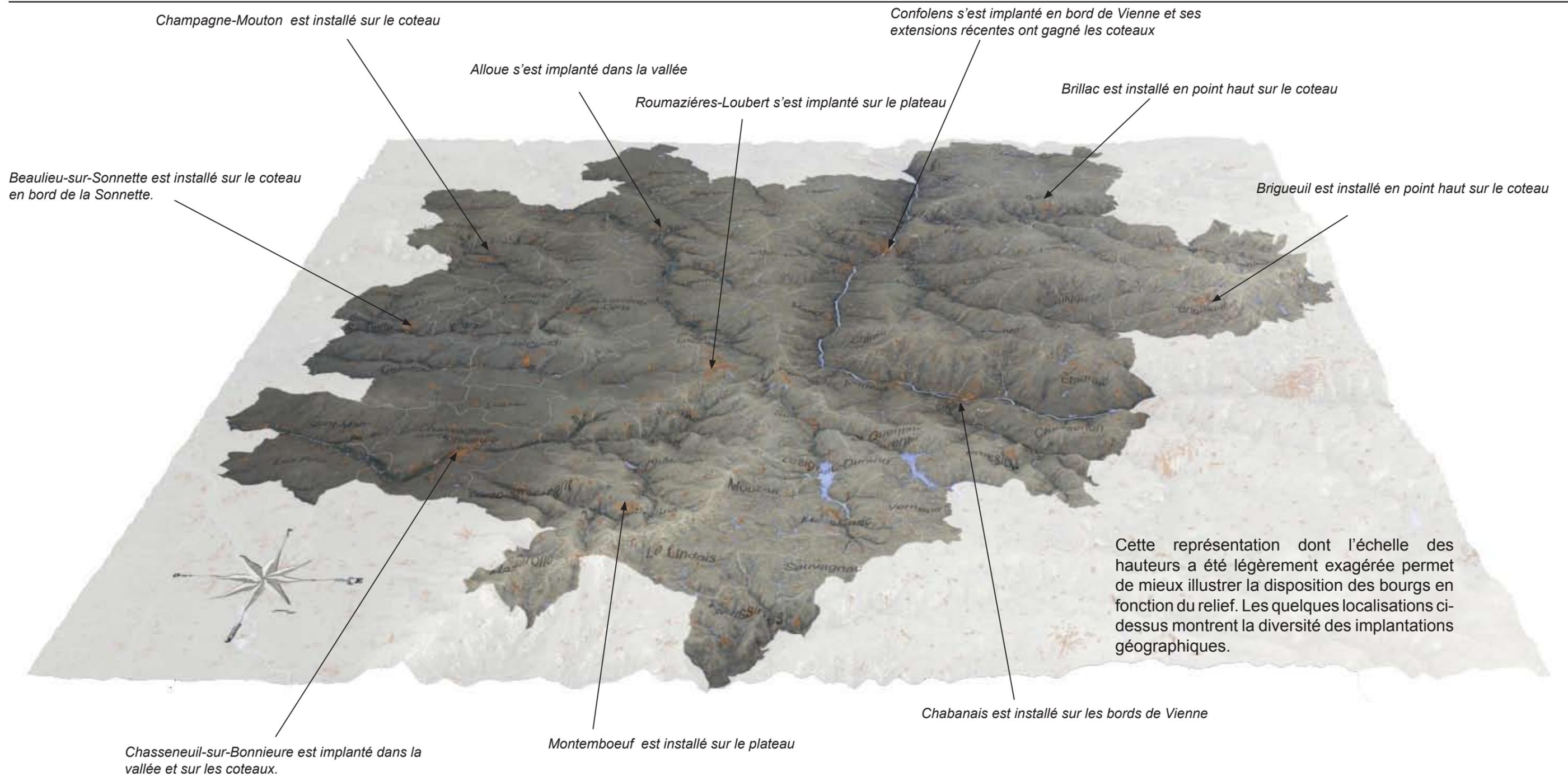
Carte des voies de chemin de fer

La mise en place de nouvelles voies d'accès est largement défendue, et notamment celle d'une autoroute.

Si la liaison autoroutière Nantes A 11 – Niort A 10 par l'A 83 est maintenant réalisée, il ne reste plus qu'une centaine de kilomètres d'autoroute à aménager pour relier trois autoroutes par le « chaînon manquant » Niort – Bellac – N 141 (Angoulême – Limoges), axe naturel de la R.C.E.A. (Route Centre Europe Atlantique) dont pourrait bénéficier la Charente-Limousine. Cet axe, en projet, récupérerait les flux, sans cesse croissants, de la R.C.E.A. vers la Péninsule Ibérique et les Ports de l'Atlantique.

2 Charte de développement du Pays de Charente Limousine





*l'exposition méridionale: Saint-Claud, Beaulieu-sur-Sonnette, Alloue. Cette règle comporte des exceptions: Champagne-Mouton, Cellefrouin, Vieux-Cérier sont construits sur la rive la moins ensoleillée. Ces anomalies peuvent s'expliquer partiellement par le seul examen de la carte. Ce sont des raisons topologiques qui ont obligé Cellefrouin (ainsi que l'implantation d'un ermitage) à s'installer sur la rive gauche. La raideur des pentes interdisait la construction sur la rive droite, et le confluent du Son et de la Sonnette n'était guère propice à l'établissement d'un groupement humain. Il faut remarquer que les bourgs et les villages, le long de ces vallées basses où les inondations sont à craindre, s'éloignent*

*de la rivière et s'établissent à flancs de coteau. Le même fait se présente pour la vallée de la Vienne, rivière aux crues de 3 mètres: là aussi les groupements humains fuient les rives inhospitalières. Une des causes qui expliquent, semble-t-il, le site de Champagne-Mouton est d'ordre géologique: la ville s'est établie au centre d'une formation géologique différentes des pays d'alentour. Il en est de même des anciennes limites entre landes et forêts, qui ont vu naître des séries de hameaux.*

*Un autre caractère des pays de l'Ouest, c'est que les groupements urbains gardent quelque chose de la dispersion rurale. L'Ouest est ennemi des villes et le citadin conserve une mentalité rurale. Le besoin de posséder un jardin et l'horreur de la mitoyenneté des bâtiments font que les agglomérations occupent un espace relativement étendu par rapport à leur population. L'exemple de Confolens, chef-lieu d'arrondissement, est typique à cet égard.*

## Morphologie des Groupements Humains

La forme et l'organisation des bourgs peuvent se définir en trois grandes catégories. Cependant, les expansions de chacun sont différentes en fonction de leur situation géographique, leur position stratégique par rapport aux voies de communications et de leur dynamisme économique.

### - les bourgs groupés

Ils présentent la forme la plus courante sur le territoire quelle que soit leur taille. On considère cette typologie de bourg comme un ensemble dense regroupé autour d'un centre ou à la confluence de plusieurs routes. Ils reflètent l'histoire du peuplement.

Il existe 3 types de développement de ce type de plan:

1. Le bourg est la seule agglomération qui se distingue nettement des autres. C'est le centre de la vie rurale. Il contient l'église, il a été le point de départ du peuplement et le tracé des chemins ruraux reflète cette histoire; ils rayonnent autour du bourg vers les hameaux voisins.
- 2.- Le village se trouve à l'écart de la route dont la construction est postérieure à ce village.
- 3.- La route d'intérêt local cherche l'agglomération. L'église peut se trouver sur son tracé; alors elle oblige la route à s'infléchir et à modifier sa direction.

Cette forme de bourg est parfois difficile à déterminer au vu du développement croissant des faubourgs. Certains bourgs ont ainsi subi un étalement urbain parfois non maîtrisé.

### - les bourgs éclatés

Ce sont des organisations d'habitats qui sont particulières. Ils se composent soit d'un ensemble de hameaux mais l'église et la mairie ne forment pas un centre spécifique, soit un groupement d'habitat plus ou moins grand mais sans organisation. Les constructions sont étalées, orientées différemment. Une place, l'église peut en être le centre.

### - les bourgs-rue

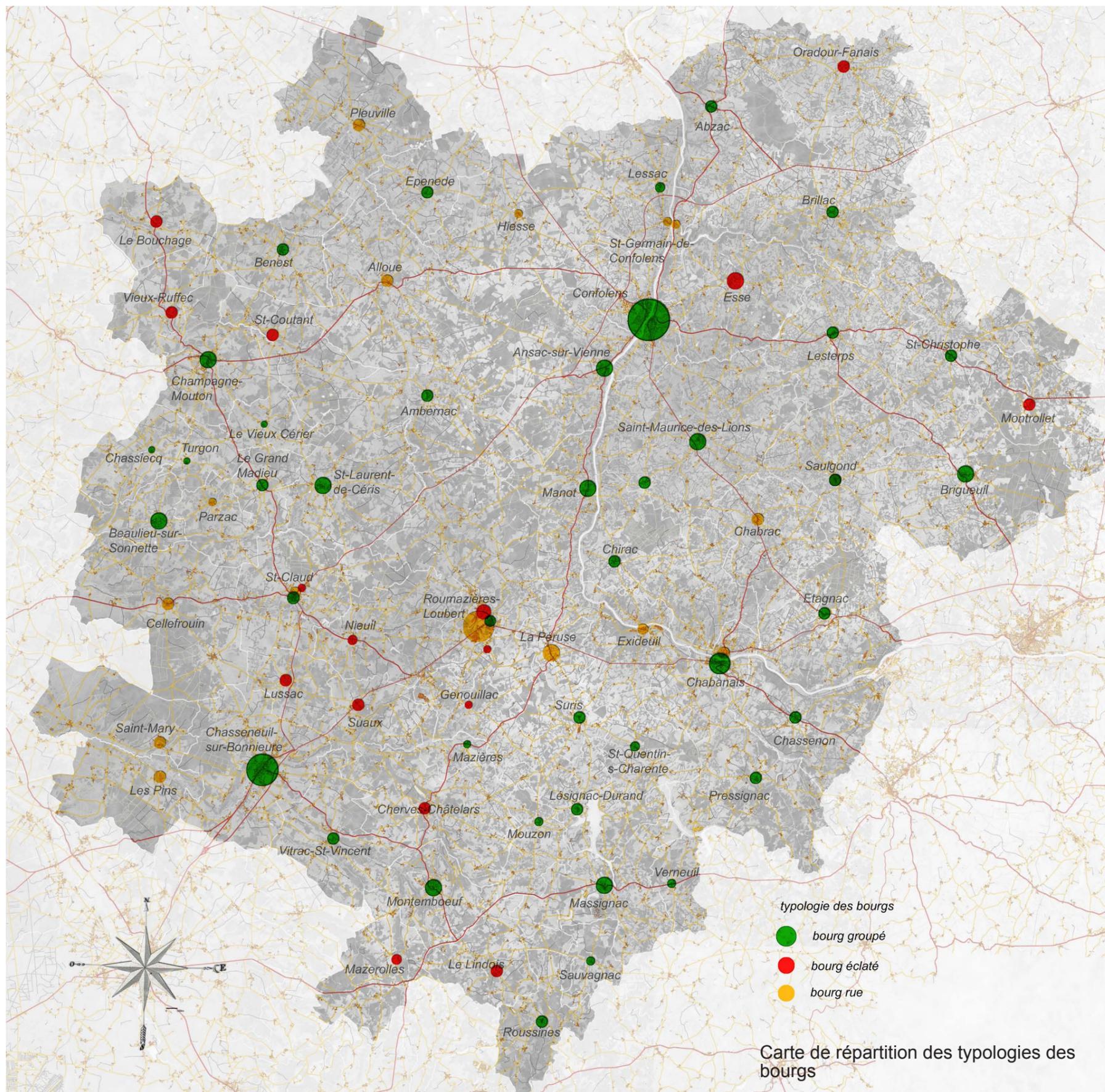
Ils se structurent initialement le long d'une route sans véritablement de centre. Les constructions anciennes sont denses et accolées. Les constructions récentes se sont souvent établies le long des routes annexes mais de façon extensive.

Ces villages dont le plan est allongé révèlent l'histoire des voies de communication.

1.- Les agglomérations tendent à s'allonger dans le sens des routes qui les traversent ou se déplacent vers ces routes. Le plan allongé marque l'importance des routes régionales qui traversent l'agglomération.

A la limite, il peut se produire un dédoublement du bourg; l'agglomération primitive est désignée par la présence de l'église.

2.- Enfin, il existe des agglomérations qui sont du type routier: l'attraction de la route a été prépondérante et les habitations s'allongent de part et d'autre de la route en une double haie.



Les bourgs groupés



Photo aérienne de Chassenon. La position du cimetière autrefois à l'entrée du bourg occupe une position centrale, au même titre qu'une place.

église noyau ancien



Photo aérienne de Montemboeuf. Le bourg présente un noyau ancien concentrique organisé autour de son église, et d'un réseau de places. Cette église, isolée dans un îlot central semble aujourd'hui flotter dans une nappe d'asphalte.

église ancien cimetière

Les bourgs linéaires



Photo aérienne d'Alloue. Le plan groupé originel semble s'être développé en rue à partir du 19e siècle.

château église noyau ancien



Photo aérienne de Chabrac. Le village présente une succession de fermes accolées

église

Les bourgs éclatés



Photo aérienne de la Grange sur la commune du Bouchage. La commune est constituée de plusieurs gros hameaux qui se partagent les fonctions: ici la mairie, l'église dans le noyau initial qui s'est peu développé.

mairie

nouvelle église



Photo aérienne du Lindois. Le bourg résulte de l'association de 4 hameaux rapprochés, d'où l'absence de centre. L'église est d'ailleurs complètement isolée et a été construite en 1924 avec les pierres de l'ancienne église dont il ne subsiste que le portail.

## Les noyaux anciens

Les noyaux anciens sont la résultante de plusieurs siècles de construction. Ainsi selon la taille du bourg, on trouve des bâtiments datant du 15e siècle voir antérieurs selon certains cas. Leur expansion s'est accrue au 19e siècle avec l'apparition de la révolution industrielle par la création du chemin de fer et le développement des routes. Il n'en reste pas moins que l'installation primaire résulte d'une situation privilégiée par rapport à une rivière, un axe routier historique, ou encore une logique agricole. De nombreuses cartographies permettent de fixer un instantané de cette époque.

Occupation du Sol et Histoire du Peuplement<sup>1</sup>

### 1.- Epoque préhistorique:

*L'examen de la carte [de 1908] ne permet pas de se faire une idée exacte du peuplement à ces époques reculées où l'homme n'avait pas encore affirmé sa prise de possession du sol. Pourtant, dès les époques paléolithiques et néolithiques, certains terroirs étaient déjà occupés; d'autres ne l'étaient pas (peut-être sont-ils inexplorés) ou l'étaient à un moindre degré.*

*En se basant sur les découvertes d'outils isolés ou bien d'ateliers, on peut distinguer trois zones:*

- a.- Une zone riche en stations préhistoriques qui s'étend de Saint-Claud à Champagne-Mouton;*
- b.- Une zone moyenne qui comprend la rive droite de la Vienne avec Confolens et Chirac;*
- c.- Deux zones pauvres: Alloue, Chantrezac, Confolens rive gauche, et Moutardon, Saint-Gervais, Ventouse.*

*La première zone pauvre est encore relativement peu peuplée, ce qui semblerait prouver que ces terroirs inhospitaliers aux temps préhistoriques le sont restés de nos jours pour des raisons qui serait intéressant de rechercher.*

### 2.- Couche gauloise:

*L'époque gauloise vit de nombreux établissements humains. Ils sont révélés par les noms de lieux à terminaison celtique. Ce sont, en particulier, quelques-uns des noms en ac, noms que l'on retrouve en Bretagne avec les mêmes terminaisons et dans l'Est avec la terminaison ingen. Ces noms peuvent être classés dans trois grandes catégories:*

- a.- Ceux qui sont situés sur les crêtes: le long des vallées, à l'orée des bois et à proximité de l'eau; ils marquent l'emplacement des anciennes peuplades gauloises. On peut citer: Manot (mano=terme de nom propre gaulois); Ansac, situé sur la rive gauche de la Vienne; Chirac, sur la rive droite; Ambernac sur la Charente; Bioussac, sur l'Isonne;*

<sup>1</sup> Commentaire Géographique du quart de Feuille Confolens S.O. de la Carte d'Etat-Major au 1/80.000 de 1908 par Ch.-M. Moreau, Professeur d'Ecole primaire supérieure; Etudes Locales, 16e année, N. 150, avril 1935.



Carte d'Etat Major 1825-1866<sup>1</sup>

1. géoportail



Le développement du bourg de Confolens au 19e siècle (en rouge) montre une densité forte de part et d'autre de la Vienne: bourg groupé sur la rive droite et village-rue lié au passage sur l'unique pont rive gauche. Les fermes disséminées aux alentours ont finalement été rattrapées et englobées dans le tissu urbain lâche des pavillons. On remarque ainsi un contraste évident entre la densité ancienne et l'extension moderne sur le plateau.

b.- Ceux qui, situés sur les plateaux: indiquent l'assiette probable des pistes gauloises: Parzac, par exemple, à l'E. du Grand-Madieu;  
c.- Enfin Turgon et sa foire millénaire de la Croix-Maret (à l'E.) évoque les champs de foire celtiques (inagus), lieux d'échanges entre les peuplades.

### 3.- Couche gallo-romaine:

La conquête des Gaules n'est évoquée sur cette carte par aucun nom de lieux: il n'y a pas de Coulanges, souvenir toponymique des colonies romaines; pas de camp de César ou de camp des Romains, etc. Cela tient vraisemblablement à ce fait que ce territoire se trouve en dehors des grandes voies de pénétration romaines, en particulier de celle de Mediolanum (Saintes) à Lugdununi (Lyon), via Cassinomagus (Chassenon), qui passait plus au sud.

### 4.- Couche ecclésiastique:

Après l'anarchie franque, à l'époque carolingienne, il se produit un immense effort de fixation au sol: la renaissance carolingienne



Champagne-Mouton entre 1825 et 1866

présenta un aspect rural et agricole symbolisé par les capitulaires «de villis». Déjà des moines, ermites à la recherche de terres désertes, s'étaient attaqués à la forêt et l'avaient essartée. Le peuple accourait autour de la «cella», le désert se peuplait et une nouvelle paroisse était fondée. La répartition du sol en paroisses n'a été achevée qu'à l'époque carolingienne. C'est l'Eglise qui a fixé les noms de saints parmi les noms de lieux; par eux, on peut essayer de reconstituer son oeuvre.

Saint-Sulpice, Saint-Front, Saint-Coutant, Saint-Gervais toutes ces agglomérations, de paroisses, sont devenues chefs-lieux de commune.

La zone jurassique fait partie, géologiquement, du seuil du Poitou, de cette trouée qui servit de champ de bataille aux hommes, aux langues et aux idées; il serait fort intéressant de rechercher dans les noms de lieux les liaisons ecclésiastiques. La prépondérance paraît assurée aux liaisons septentrionales avec Saint-Martin d'Ambernac (Martin, l'apôtre des Gaules, auxiliaire de saint Hilaire, évêque de Poitiers, avant de devenir évêque de Tours, 397), Saint Lessac, Sainte Radegonde, la femme de Clotaire 1er, reine de France et fondatrice du monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, le premier grand monastère de femmes, 587), Saint Sulpice (évêque de Bourges, 644).



St Mary et Les Pins entre 1825 et 1866

Les liaisons méridionales sont représentées par Saint Front (évêque de Périgueux, IIIe au IVe siècle). Saint-Gervais et Saint-Coutant ne peuvent entrer dans aucune de ces catégories (Gervais, martyr du 1er siècle; Constant, martyr du IIe siècle).

### 5.- Couche seigneuriale:

Au moyen âge, particulièrement aux XIe et XIIe s., la prise de possession du sol s'est accentuée, comme en témoigne la fréquence des noms de lieux en ière et erie: la Pichardière (N. Moutardon), la Manquinerie (S. Benest), etc.

Contrairement aux noms d'origine ecclésiastique, cantonnés dans la zone jurassique, la couche seigneuriale intéresse uniformément tout le territoire envisagé. Elle constitue le deuxième grand stade de peuplement de la zone cristalline.

On ne trouve ces noms qu'exceptionnellement hors de l'Ouest de la France, vraisemblablement parce que le sol y était déjà cultivé antérieurement.





6.- Période monarchique et moderne:

*Cette période est la plus mal représentée dans la toponymie. Il faut remarquer le Temple (2 km. N. Cellefrouin) ce nom évoque les possessions territoriales de l'ordre des Templiers.*

*On trouve aussi La Commanderie: Le Grand-Madieu était le siège d'une importante commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.*

*A partir du XVIe siècle se construisent les hameaux et les fermes dont le nom commence par «chez».*

*Pour la période moderne, les renseignements sont rares. On peut y rattacher les stations de chemins de fer, les moulins neufs, etc.*

*On peut, à l'aide des quelques observations qui précèdent, se faire une idée approchée du peuplement de cette région.*

*En général, le peuplement s'est effectué autour de deux centres, de deux noyaux de cristallisation: l'Eglise, le monastère; le château ou la demeure forte.*

*[Le rôle des châteaux-forts fut important le long de la Vienne, à Saint-Germain-de-Confolens où il date du XIIe siècle et comprend l'église dans son enceinte. Le début de la construction de celui de Confolens remonterait aussi au XIIe siècle. À Chabanais, le château féodal détruit en 1893 a été construit au Xe siècle.]*

*Deux noms de lieux, La Roche (O. le Bouchage) et La Roche-Bourlion (O. Champagne-Mouton), évoquent aussi l'idée de château (Roche=château).*

*L'Eglise reste donc le grand agent de cristallisation des établissements humains:*

*1er stade de peuplement:*

*Dans une clairière, il s'est bâti, selon l'époque, autour d'une ancienne villa, de la cellule d'un ermite ou d'une église, une agglomération qui est devenue le «bourg» actuel.*

*2e stade:*

*De nouvelles terres sont défrichées et mises en valeur dans les intervalles des pays: ce sont les hameaux.*

*3e stade:*

*Simultané ou postérieur: les fermes, seuls établissements humains possibles entre les hameaux.*

*Ce mode d'évolution n'est pas valable, en général, pour les pays perméables, les bourgs n'y essaient pas de hameaux.*

## Les bourgs groupés

Les bourgs groupés se distinguent nettement des autres. La morphologie la plus courante est le développement de l'habitat autour d'un noyau, généralement l'église. On aborde ici la notion de «cœur de bourg». Parfois, il s'agit simplement d'une place, comme le champ de foire ou la place du village, autour desquels se sont massés les commerces et les logements.

Ils se distinguent aussi par une densité forte. Les bourgs groupés se situent aussi «à la croisée des chemins», menant aux autres villages ou hameaux voisins.

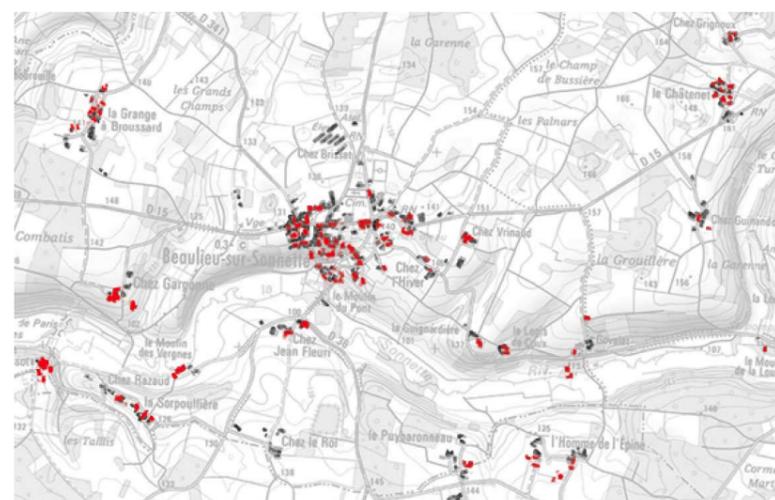
On a choisi pour illustrer cette typologie Beaulieu-sur-Sonnette: le bourg s'est organisé autour d'une place, dite «ancienne place des Halles», alors que l'église est située en dehors du tissu urbain, sur le coteau.



Ces vastes places qui s'animaient lors des foires mensuelles (le 18 de chaque mois à Beaulieu), peinent aujourd'hui à trouver une nouvelle fonction. L'asphalte d'un bout à l'autre, parfois ponctuée de mobilier urbain sans qualité, évoque un vaste parking. Leur réaménagement marque un des enjeux de nos préoccupations pour la qualité des paysages urbains du Pays.



Beaulieu-sur-Sonnette, carte d'état major de 1825-1866



Le développement du bourg de Beaulieu-sur-Sonnette (en rouge les maisons antérieures au 19e siècle)



Parcellaire cadastral et photo aérienne



Le chef-lieu mérite son nom par sa position, sur une hauteur pittoresque, au bas de laquelle est une fontaine très abondante qui s'écoule dans la Sonnette, cours d'eau très poissonneux (Géographie de la Charente, 1850)



Les cafés et commerces étaient nombreux; ils profitaient de leur position stratégique à la croisée des routes et de son importante foire mensuelle.

L'unité des bourgs dépend de l'extension urbaine qu'ils ont connu. En raison de l'importance de leur développement, parfois trop rapide, certains villages ont perdu leur spécificité. La pression foncière, le dynamisme économique, et les réseaux routiers ont tous été facteurs d'un éclatement structurel du bourg ancien. Aux bourgs denses et compacts du XIXe siècle a succédé un étalement discontinu. La plupart des gros bourgs de Charente Limousine a muté de la sorte.



Saint Claud , carte d'état major (1825-1866)



Évolution du bourg depuis le XIXe siècle (en noir, bâti construit après 1866)

- 1- Noyau initial constitué autour de l'Eglise construite en 1449
- 2- Groupement commercial au XVIIIe siècle autour de la place du champ de foire, très réputé pour le commerce des bestiaux.
- 3- Logements mitoyens et denses comprenant des jardins à l'arrière: la partie nord du bourg s'organise le long la D951 reliant Angoulême à Confolens.
- 4- Les écarts entre les fermes éparpillées sont complétés par des pavillons dans les années 50/60, évolution du confort sur les exploitations agricoles et conséquence de l'évolution de la structure familiale. les différentes générations e vivent plus sous le même toit.
- 5- Les pavillons s'implantent en recul de la voie sur le grandes parcelles, sans mitoyenneté du bâti et s'étalent sur le plateau.
- 6- Les lotissements s'organisent en quartiers en impasse à l'arrière du développement linéaire.
- 7- développement de zones artisanales en extension du bourg, ce qui ne rend pas les entrées de bourg particulièrement accueillantes et chaleureuses
- 8- La route qui avait permis au bourg de se développer devient une contrainte pour les habitants. Saint-Claud est au croisement de deux routes, la D.951, portion de la route Centre-Europe Atlantique qui va de Bordeaux ou La Rochelle, Saintes et Angoulême à Guéret, Montluçon et Macon par Chasseneuil et Confolens, et la D.739, au trafic moindre, qui va de Limoges à Rochefort par Fontafie (N.141) et Mansle.

La circulation bruyante et dangereuse des poids lourds n'est pas compatible avec les points d'accès multiples de cette longue séquence urbaine. La déviation devient alors inévitable pour reconquérir un certain cadre de vie, profiter des places et des ruelles, circuler en toute sécurité à pied ou à vélo.

9- Il est probable que cette nouvelle voie engendre une nouvelle tranche d'urbanisation, peut-être davantage à vocation commerciale ou industrielle...



Véritable noeud routier aujourd'hui, la place centrale constitue un espace à enjeux pour la reconstruction du cadre de vie urbain. La salle des fêtes qui est peu ouverte sur l'extérieur et occupe une position centrale offre une image vieillotte, ainsi que le square qui la sépare de la route. L'ensemble constitue néanmoins, avec ses anciennes façades commerciales du 19e siècle un cadre typique de la Charente limousine à valoriser.

## Les villages rues

Les villages rues appartiennent à une typologie urbaine moins courante sur le territoire. Ils se développent le long des routes selon l'importance des routes qui les traversent. La zone d'habitat s'allongent de part et d'autre de la route en formant un couloir urbain sans développement en profondeur. L'évolution peut provoquer un doublement du bourg le long d'autres axes routiers, configurant un bourg en étoile. Le noyau ancien se repère en général par la présence de l'église.

L'exemple de la Péruse permet de mieux comprendre la dynamique d'évolution de ce type de bourg. Depuis le XIXe siècle la structure du village est restée la même. D'ailleurs, La Péruse était située sur une voie antique nord-sud, sans doute utilisée à l'époque romaine, qui allait de Périgueux à Poitiers vraisemblablement par Charroux. Quelques bâtiments sont venus compléter les interstices le long de la



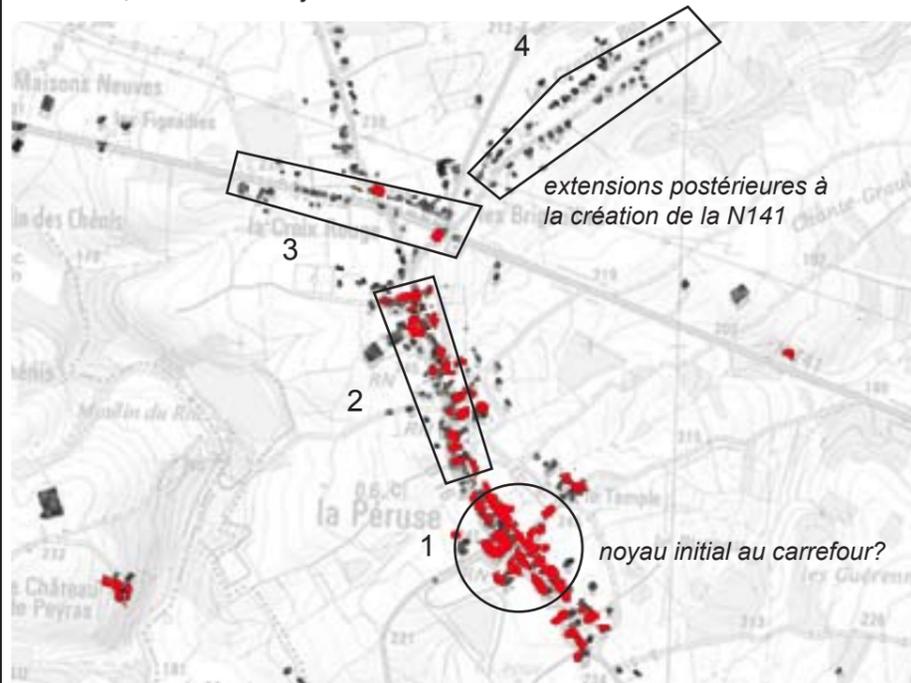
Carte postale ancienne de la rue principale de La Péruse



Carte postale ancienne de la Péruse. Malgré son aspect massif, l'architecture ancienne et sa densité présente une unité qui devient aujourd'hui un atout touristique. (Sources: Archives départementales [http://www1.arkhenum.fr/ad16\\_cartes\\_postales](http://www1.arkhenum.fr/ad16_cartes_postales) et <http://www.delcampe.fr>)



La Péruse, carte d'état major de 1825-1866



Le développement du bourg de La Péruse (en rouge les maisons antérieures au 19e siècle)

départementale 16. Bâtiments d'habitations, granges, étables forment une ligne continue fermant toutes vues sur le paysage. Les agglomérations tendent à s'allonger dans le sens des routes qui les traversent ou au contraire se déplacent vers ces routes. Au XXe siècle la façon d'habiter évolue, l'architecture devient sujet de modes et présente des façades hétéroclites, et l'absence de politique urbaine a engendré jusqu'à aujourd'hui un étalement urbain sans unité. Au fil du temps le village s'est agrandi vers le nord profitant ainsi du passage la N141 pour établir une connexion avec le réseau de transport. Par la suite se sont agglomérées des habitations de part et d'autre des routes accédant à la nationale. Ces autres villages ne



Carte postale des années 60 du pôle mairie/écoles de La Péruse



Parcelle cadastrale et photo aérienne de La Péruse

possédant pas la qualité des bourgs anciens, ils offrent un chapelet hétéroclite dont l'identité architecturale est absente.

Les villages-rue se sont développés le long d'un axe de circulation (routes et rivières). Dans ces villages, le découpage des parcelles s'est fait perpendiculairement à l'axe.

Les maisons se sont implantées le plus souvent à l'alignement montrant à la rue leur façade ou leur pignon suivant l'orientation (pour préserver les jardins au sud par exemple), suivant la vue (au bord d'un cours d'eau, pour avoir une vue), ou suivant les nuisances (route bruyante). L'implantation à l'alignement permet ainsi de dégager le maximum de jardin à l'arrière de la parcelle.

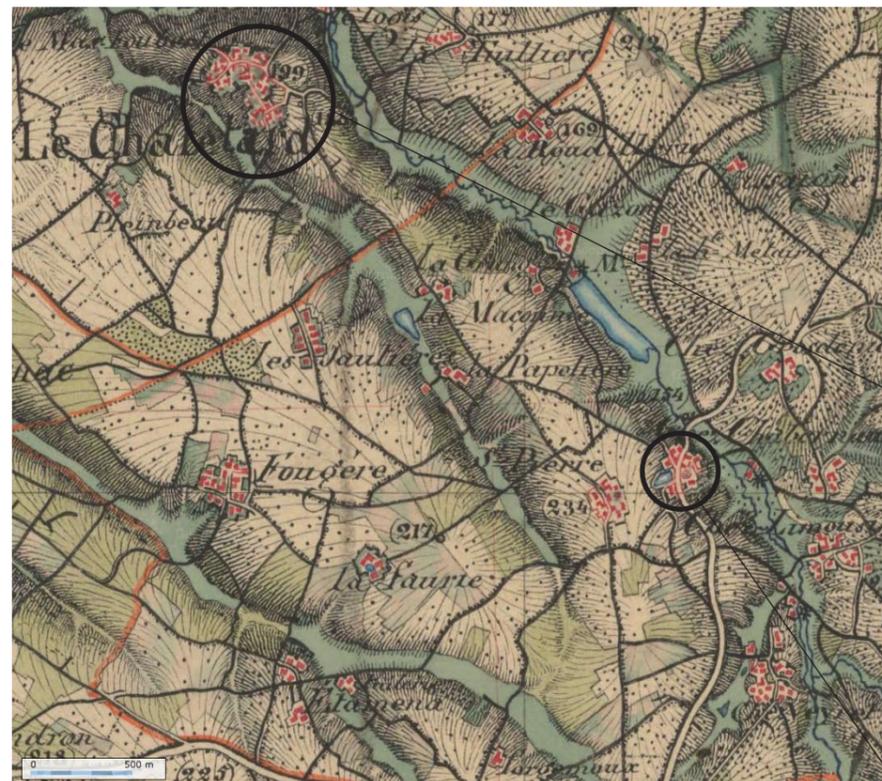
La situation nucléaire de ces villages est souvent due à la fusion de petites paroisses qui se sont peu développées en une seule commune. Parfois les centralités se sont déplacées. A Cherves-Châtelars, la commune est issue de la fusion de Cherves et du Châtelars. Cette dernière était bien développée jusqu'au 19e siècle et a perdu sa population suite à la ruine des trois quarts de son village.

*Elle a été constituée par la fusion des deux anciennes communes de Cherves de Montemboeuf et de Châtelars-la-Rivière, réunies ensemble, par un décret royal du 27 août 1845, sous le nom de Cherves-Châtelars.*

*Cette commune compte actuellement 1,300 habitants, répartis dans cinquante-sept villages ou hameaux.<sup>1</sup>*

La commune a compté jusqu'à 1689 habitants en 1846, suivi d'un déclin progressif jusqu'à ne compter en 2008 plus que 431 habitants.

*L'ancienne paroisse de Châtelars, d'une étendue assez restreinte, possédait, à son chef-lieu, un prieuré régulier de Bénédictins, fondé au XIIe siècle et qui fut prospère jusqu'au passage des protestants; mais après les déprédations des huguenots il n'eut plus qu'une lueur de vie et la Révolution consuma sa ruine.*



Carte d'état major (1825-1866) Cherves-Châtelars



Une partie du village a disparu, ne subsiste que le parcellaire plus réduit... et des bois

Noyau initial du hameau église



Le bourg de Cherves Châtelars



Parcellaire cadastral et photo aérienne de Cherves-Châtelars: ce noyau est devenu le centre de la commune, se développant au détriment du Châtelars et des autres hameaux



1 Cherves-Châtelars, Porte du Limousin, par l'Abbé F. Jacques, Ruffec, Picat, 1913

## Les hameaux et constructions isolées

### Les hameaux

Les typologies des hameaux sont variés, et leur «définition» n'est pas stricte. Cependant leur fréquence est un des éléments marquant du paysage de Charente Limousine. La cartographie présente un morceau de territoire et permet de comprendre la répartition des hameaux et des constructions isolées. Depuis le XIXe siècle, leur structure a peu changé. La plupart d'entre eux se sont agrandis tout en conservant leur noyau initial.

Aujourd'hui, cependant, leur grande densité, le manque de terrain attenant ne répond plus aux aspirations actuelles et certains ensembles sont à l'abandon malgré des qualités architecturales et paysagères indéniables.

Les hameaux sont de petits noyaux ruraux bien répartis sur le territoire. Ce sont des groupes d'habitats anciens adaptés essentiellement à la vie rurale d'autrefois.

Maisons d'habitations, fermes, granges, étables, et annexes composent l'ensemble de l'organisation spatiale.

La taille des hameaux varie en fonction du nombre d'exploitations et de leurs habitants; ils se développent peu. Ils peuvent s'apparenter parfois à un petit village comprenant une place et des éléments de petit patrimoine tels que fontaine, lavoir, four, mare.

Les hameaux regroupent parfois de vastes propriétés où s'organisent les dépendances et bâtiments agricoles autour de la maison et d'une cour.

Ils sont généralement implantés en retrait des principaux axes routiers et parfois en impasse.

Les hameaux sont plus fréquents à l'Ouest de la vallée de la Vienne et les constructions isolées type ferme isolées (associées aux bâtiments agricoles) mieux représentées à l'Est.

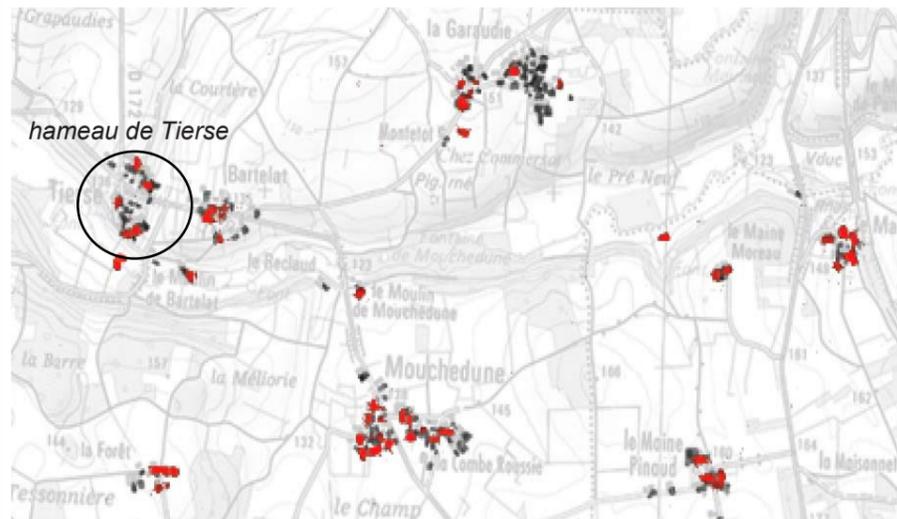
Un grand nombre de hameaux s'est implanté à la lisière des bois (aujourd'hui disparus) fournissant les matériaux de constructions (charpente, plancher, encadrements...), le combustible (charbon et bois), l'alimentation pour le bétail et le complément alimentaire des habitants. Une fois défriché, le bois est devenu lande pour le bétail ou champ cultivé.

La toponymie fournit une source d'information utile pour la lecture de l'implantation des hameaux et de certains bourgs.

*De nombreux villages, de nombreux hameaux se sont construits à la lisière des bois, frontière de deux mondes différents, celui de la forêt, qui fournissait le bois de chauffage et de construction, la feuille et les glands pour l'élevage des animaux et qui, en cas d'agression ou de troubles, offrait un excellent refuge; celui de la lande qui, défrichée,*



Carte d'état major (1825-1866) hameau de Mouchedune, Tierse



Emprise des hameaux au XIXe siècle (point rouge) et leurs extensions postérieures (en noir), sur la commune de Parzac

est devenue «les champs».

*Le défrichement a fait reculer la lisière de la forêt; aussi, les noms de lieux évoquant l'idée de «bois» sont-ils un indice de l'ancienne extension.*

*Ex.: le mas du Beau (Bost) à 500m. du bois du Chambon, la Breuille à 2,500m. au N.-E. de Manot, le château des Brosses (S.-E. Ansac), le mas du Breuil à 1,200m. au N. de Confolens (le bois a entièrement disparu), le Breuil au S. d'Alloue, la Boissière, le Beau au N. de la Châtre et d'Ambarnac, la Grange du Beau à l'E., d'Alloue, les Essarts dans la même région: essart = défrichement).*

*Tous ces noms semblent jaloner l'ancienne extension d'une forêt dont il ne subsiste que les «Repaires» et les bois avoisinant les Essarts. Le Signal du Bois de Lacaud et le Bois de Lacaud sont situés actuellement dans une zone totalement déboisée (E. Ambarnac).*

*Le Breuil, au S. d'Ambarnac, est à 400m. du bois situé au sud; Boissonneau à 800m. E. du bois la Jaricie; le Bois-Moreau, à l'O. de*

*Loubert, à 2 km du bois situé au S. de Le Petit-Vegret. Des lambeaux de forêt subsistent encore, servant de trait d'union entre Lepinassoux (à l'E.) et ce bois. Le Puits de Bois est situé à 800m de la lisière du bois situé à l'O. (E. de Saint-Claud). La Forêt (E. de Bioussac) paraît occuper le centre de l'ancienne forêt. Il y a aussi un La Forêt au S.-E. de Cellesfrouin.*

*Deux noms de lieux sont encore à retenir Chanteloube (N. Saint-Front) et la Combe-Loubert (N. Saint-Sulpice); ils évoquent les carnassiers qui hantaient ces futaies et dont la mémoire des vieux bergers et des vieilles bergères garde encore le vivant souvenir.<sup>1</sup>*

### Les constructions isolées



Le château de la Grolière (Pleuville) est partiellement masqué par les bois et les haies

Elles complètent la trame bâtie ancienne et s'intègrent parfaitement dans le paysage. Elles sont majoritaire à l'Est de la Vienne. Maisons de maître, fermes modestes, manoirs, châteaux, mais aussi moulins, tuileries.... Leur isolement par rapport aux grands axes routiers, le cloisonnement de l'espace par les haies, souvent dense, rend cet habitat isolé peu perceptible.

Il existe très peu de fermes totalement isolées. Les exploitations agricoles sont le plus souvent composées de plusieurs bâtiments sous des toits distincts, ajoutés à l'exploitation et remaniés au fur et à mesure des besoins.

L'habitat est en majorité dispersé et quelques gros hameaux ponctuent le paysage.

Récemment, l'implantation de certains lotissements, de maisons modernes et de certains bâtiments agricoles plus proche des axes de communications et réalisés avec des matériaux peu discrets ne permettent pas une bonne intégration.

<sup>1</sup> Commentaire Géographique du quart de Feuille Confolens S.O. de la Carte d'Etat-Major au 1/80.000 de 1908 par Ch.-M. Moreau, Professeur d'Ecole primaire supérieure; Etudes Locales, 16e année, N. 150, avril 1935.



Hameau de Tierse (Parzac)



Les proportions et l'implantation de cette maison ancienne montre la voie pour l'architecture de qualité de demain.



La tour et le pigeonnier témoignent de l'importance historique du hameau de Tierse à Parzac.



Hameau de Marcillac (Brigueuil)



Les hameaux recèlent de nombreux éléments du petit patrimoine: Poulailiers, porcheries, séchoirs, fours...



Certains bâtiments à l'abandon sont partiellement démolis. Seuls les murs de soubassement ont été conservés.



Fermes isolées du Cluzeau, Frégeville et des Châtaigniers (St Maurice-des-Lions)



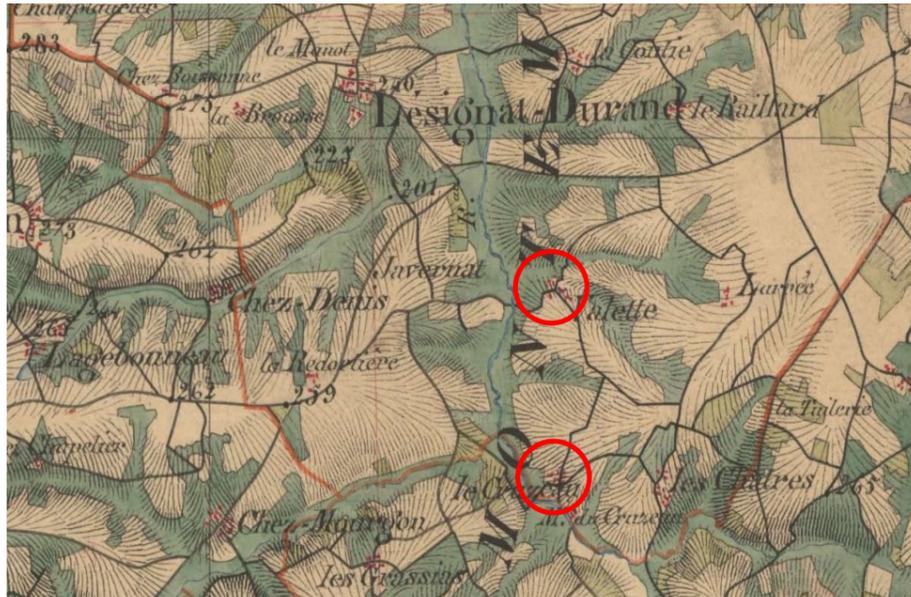
Ferme isolée le Cluzeau au bord de la rivière du même nom



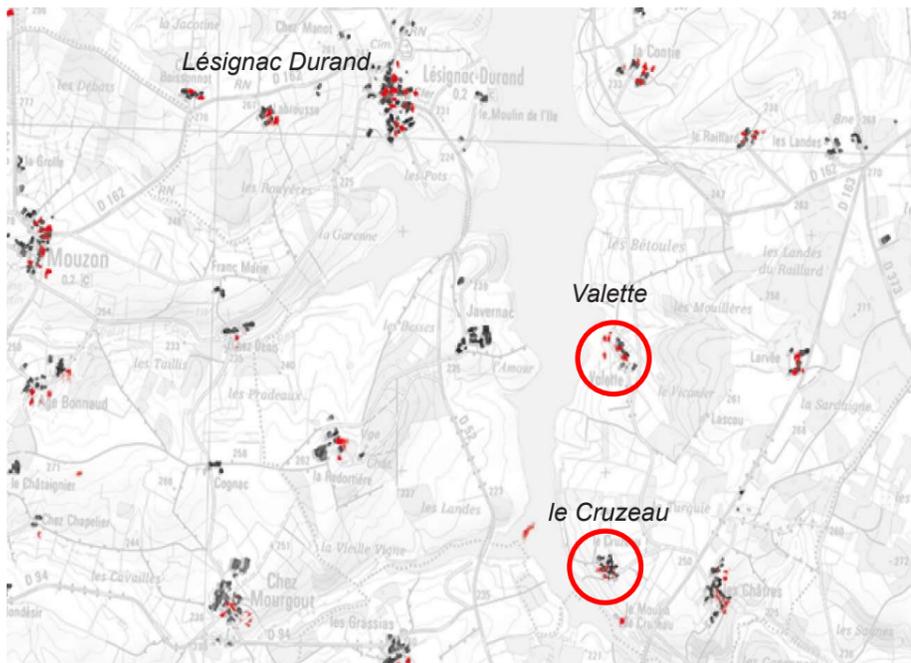
Ferme isolée et maison de maître, Les Châtaigniers

L'exemple de ce hameau est particulièrement intéressant. Datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se compose d'une dizaine de bâtiments, anciennement habitations, granges, étables... transformés en gîtes.

Cet ensemble architectural identitaire du pays montre à quel point le bâti rural est un élément fort du paysage qu'il faut mettre en valeur. La restauration du bâti passe par une meilleure compréhension des techniques anciennes sans pour autant oublier le confort contemporain.



Carte d'état major (1825-1866) Lésignac-Durand



Répartition des hameaux à Lésignac-Durand et leur expansion depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (en noir)

La sauvegarde et la réhabilitation du hameau est le fruit d'une volonté politique de développer une dynamique touristique autour des lacs de Lavaud et du Mas Chaban. Le Département, le Région, et la Communauté de Communes se sont investis pour faire de la contrainte de la mise en eau de la vallée, un atout touristique.

Le hameau du Cruzeau se situe sur les bords du lac artificiel de Mas Chaban à Lésignac-Durand créé en 2000. L'ensemble était abandonné mais présentait une forte attractivité.

«C'est l'agence d'architecture poitevine Espace 3 qui a piloté, avec modestie et respect, cette renaissance :

« Nous sommes arrivés dans un lieu hors du temps ; les maisons en ruine datant de la fin du 18<sup>e</sup> siècle ont dû être relevées pierre par pierre », explique Claude Servais, architecte. Trois millions d'euros sont investis en 2003. Le caractère rural et agricole des lieux est respecté. Les quatorze bâtiments paysans rénovés offrent aujourd'hui 96 lits au total.»<sup>1</sup>

#### L'histoire de Valette

A l'image de cette renaissance, une initiative similaire avait été amorcée bien avant la mise en eau du lac de Mas Chaban.

En 1991, le CAUE adopta une démarche visant à valoriser le bâti aux abords du futur plan d'eau.

Il était déjà souligné: «la présence du plan d'eau atténuera de manière importante la perception du site en général, et son caractère bocager avec une végétation haute, s'estompera.»

L'accent était également mis sur la qualité architecturale de cet ensemble bâti, la plupart des maisons n'ayant subi que peu de transformations, ce qui leur conférait un caractère authentique si recherché par les touristes.

Une analyse plus approfondie du hameau de Valette, situé au nord du hameau du Cruzeau et de composition similaire, illustre bien l'état d'abandon dans lequel se trouvait le hameau. Le projet était ainsi évoqué: «Cet habitat rural, typique de l'architecture de cette région, pourrait être restauré à des fins de logement de loisirs par exemple...».

<sup>1</sup> Extrait du Moniteur du 28 juillet 2006, *Un développement touristique local à coût maîtrisé*; Jean-Bernard GILLES

Le hameau de Valette en 1991, similaire à celui du Cruzeau. Le projet n'a a priori pas été réalisé ici.





Parcellaire cadastral et photo aérienne du hameau du Cruzeau

Ce projet est exemplaire de la valorisation du patrimoine rural charentais. Les bâtiments et corps de ferme offrent un cadre idéal au milieu des prairies bocagères de la Haute Charente et surplombent le lac.

Cette projection dans la restauration est complexe et nécessite un savoir-faire particulier dans le domaine du bâti ancien. L'adaptation, l'intégration des normes d'accès, de confort et d'usage doivent parfaitement s'intégrer au caractère patrimonial de l'ensemble.

*«Restauré dans le respect de l'architecture de la Charente Limousine, le village du Cruzeau se présente désormais comme un pôle d'hébergement original et attractif dans lequel l'aspect environnemental a été pris en compte»<sup>1</sup>*

Ces aménagements peuvent également constituer un exemple d'organisation pour la construction d'un programme contemporain. La réhabilitation des hameaux, orchestré par les collectivités, permettrait de sauvegarder ces bâtiments ruraux simples, chaleureux et fonctionnels.

*«Enfin, le village du Cruzeau veut devenir une vitrine, où seront proposés à la vente les produits de terroir locaux. Un travail intense lie les actions au tissu associatif, et notamment les comités des fêtes de villages, pour que la population soit directement associée à l'essor touristique durable du territoire.»<sup>1</sup>*

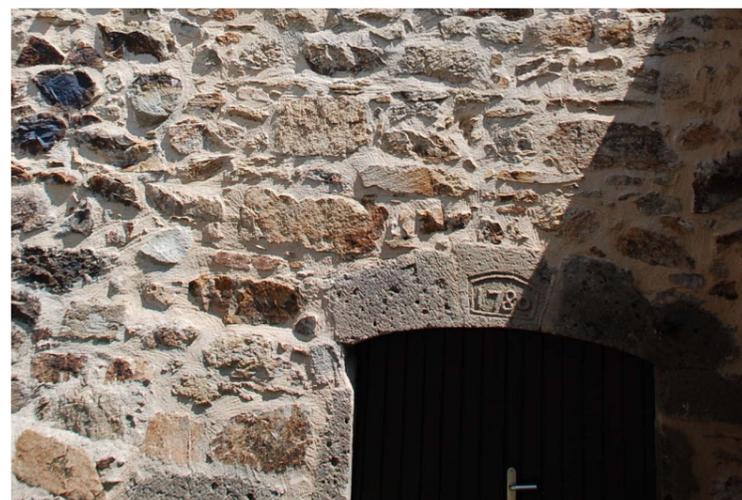
<sup>1</sup> [http://www.toutleurope.eu/uploads/tx\\_oxcsstructable/OP\\_2418\\_Poitou\\_Charentes.pdf](http://www.toutleurope.eu/uploads/tx_oxcsstructable/OP_2418_Poitou_Charentes.pdf)



Vue d'ensemble de l'entrée du hameau.



Le bâtiment principal illustre immédiatement la qualité de l'architecture et de sa restauration.



Quelques indices gravés sur les pierres, ici la clé du linteau, participent au cachet historique du lieu.



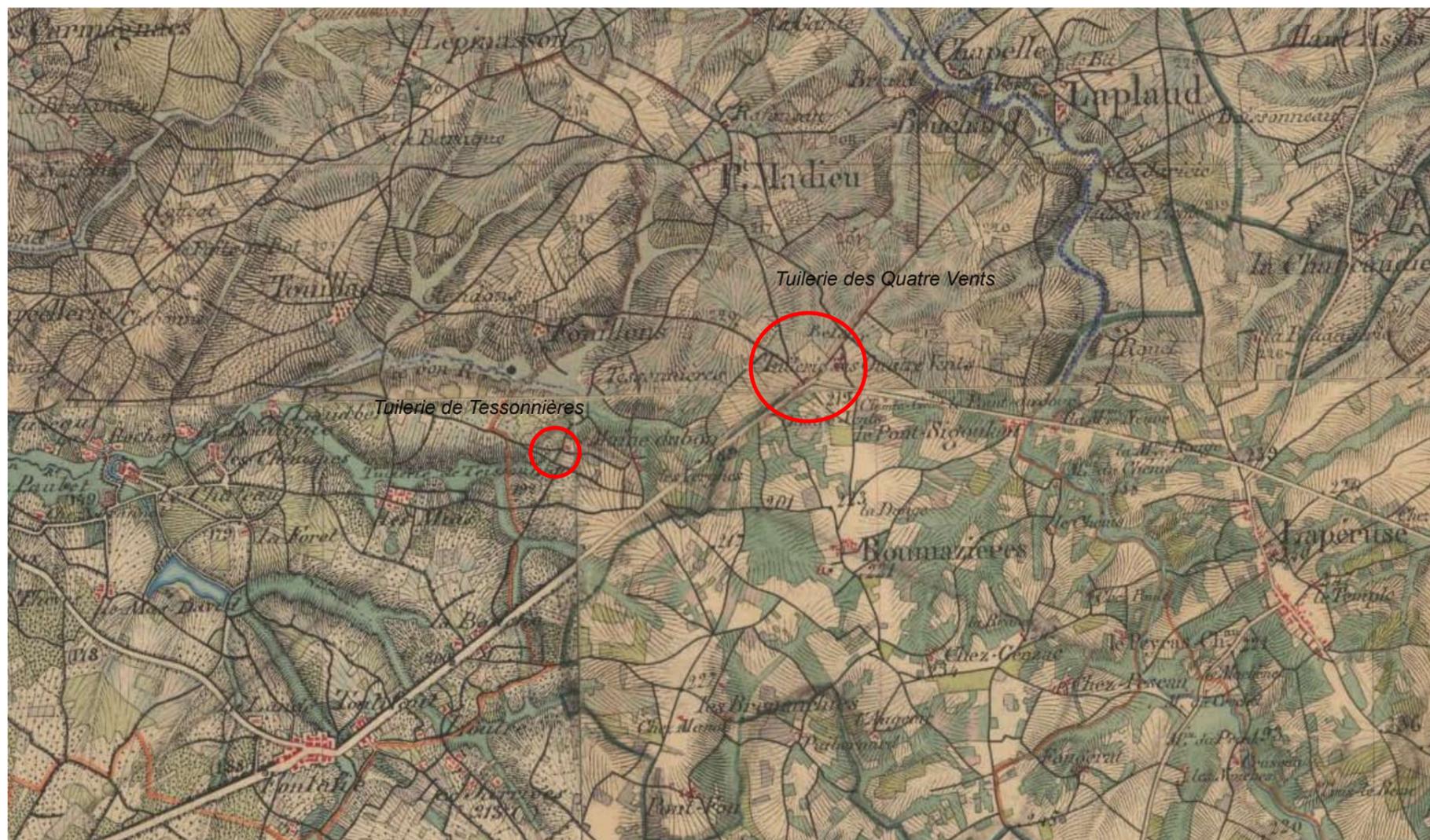
Les aménagements extérieurs sont réalisés en accord avec les matériaux et les teintes des bâtiments anciens



La route d'accès, plantée généreusement, participe pleinement au cadre et intègre en partie le parking



Enduit à pierre vue, menuiseries en bois, encadrement en granit et ajout d'un garde corps simple



carte d'état major 1825-1866 Fontafie/ les quatres vents (Roumazières-Loubert) avant le développement de la voie de chemin de fer

### Roumazières-Loubert: Cité de l'Argile

Il est nécessaire de développer un article particulier sur la ville de Roumazières-Loubert.

C'est une très vaste commune, car elle résulte de l'association de 5 paroisses, devenues 5 communes, en 1790. Loubert, Laplaud et le Petit Madieu fusionnèrent en 1845 pour donner naissance à Loubert. Cette dernière devenue Loubert-Madiou en 1961, a fusionné avec Roumazières et Chantrezac en 1971 pour devenir la commune actuelle.

C'est la commune qui a été au centre de tous les bouleversements économiques industriels de la région.

En effet, la construction en 1875 de la voie ferrée Angoulême-Limoges a fondamentalement changé sa configuration. Elle devient un véritable carrefour, desservant les lignes (désaffectées de nos jours) de Confolens, l'Isle Jourdain, Ruffec en passant par Saint Cloud, Champagne-Mouton.

De part sa situation géographique (et géologique) Roumazières devient aussi le berceau des tuileries et des briqueteries. C'est ainsi que depuis le XIXe siècle, elle héberge le plus centre de production d'Europe.<sup>1</sup>

Quelques ateliers tuiliers artisanaux étaient déjà implantés dès le début du XVIIIème siècle, mais le secteur s'est véritablement développé de façon industrielle à partir de 1870, grâce à la découverte d'un important gisement d'argile lors de la construction de la ligne de chemin de fer.

1 Source Terreal

Géologiquement, une partie de la commune est dans la bordure occidentale du Massif central, au sud-est d'une ligne Loubert, Pont-Sigoulant, base de loisirs, qui comprend la vallée de la Charente. On y trouve un plateau, bordure orientale du Bassin aquitain, couvert d'un sol tertiaire composé de brèche et d'argile rouge. C'est d'ailleurs cette argile qui a donné son nom à la commune: Roumazières vient de «Rubeis maceris» qui signifie «masures rouges».<sup>1</sup>

1 Jacques Duguet, Noms de lieux des Charentes, éd. Bonneton, 1995



Anciens séchoirs de tuiles.

Bâtiment des fours.



Cheminée et bâtiment du four

Tuileries Victor A. Simon, puis Polakowski et Cie, puis Pascaud, Polakowski et Cie, puis Grande tuilerie de Roumazières (GTR), puis Céramique du Midi Perrusson Rohmer (CMPR), actuellement Monier  
© Inventaire général, ADAGP  
Phot. Inv. M. Deneyer

Les Tuileries coopératives françaises, actuellement Terreal  
Archives communales MPR Roumazières  
© Inventaire général, ADAGP  
Phot. Inv. M. Deneyer



(CMPR), actuellement Monier  
© Inventaire général, ADAGP  
Logement patronal élévation est.  
Phot. Inv. Riesen, Wulf van



Logements d'ouvriers des G.T.R

Tuileries Victor A. Simon, puis Polakowski et Cie, puis Pascaud, Polakowski et Cie, puis Grande tuilerie de Roumazières (GTR), puis Céramique du Midi Perrusson Rohmer (CMPR), actuellement Monier  
© Inventaire général, ADAGP  
Phot. Inv. M. Deneyer



Cité ouvrière, extérieur

Tuileries dite Société des grandes tuileries, puis Voche et Cie, puis L. Rohmer et Cie, puis Grandes tuileries et briqueteries Louis Rohmer, puis Céramique du Midi Perrusson Rohmer (CMPR), actuellement Monier  
© Inventaire général, ADAGP  
Phot. Inv. Riesen, Wulf van

L'apparition en 1875 des tuileries et de la voie ferrée va engendrer un ensemble urbain mélangeant activité industrielle et tissu rural. Les complexes industriels vont générer un système urbain et spatial comprenant les carrières, les usines, les cités ouvrières et les maisons des cadres.

Après la seconde guerre mondiale, chaque entreprise fait construire sa cité, facteur de cohésion sociale. L'ensemble de la «ville» se développe ainsi en majorité le long de la nationale 141, au lieu dit les Quatre Vent et vers le nord, au petit Madieu. Elle ne possède pas de véritable centre du fait de son étalement de part et d'autres des voies de communication.

L'architecture évolue donc avec l'activité qui affirme l'identité du territoire. L'habitat traditionnel, construit à base d'argile, témoigne d'un savoir-faire et d'un souci d'ornementation : épis, lignes de faîtage, rives, frontons...



Le souci du détail et la finesse des frontons et des abouts de rive apportent une qualité esthétique indéniable.



Les «mureuses» de tuiles mécaniques ont permis de recycler les déchets alors fort nombreux aux débuts de l'industrialisation des tuileries.



Le savoir faire, ainsi que l'utilisation de l'argile ont marqué le paysage d'une identité forte. Mais il faut confirmer cette appartenance et la développer.



1 Ancienne cité ouvrière



Petites annexes



3 Anciens logements ouvriers



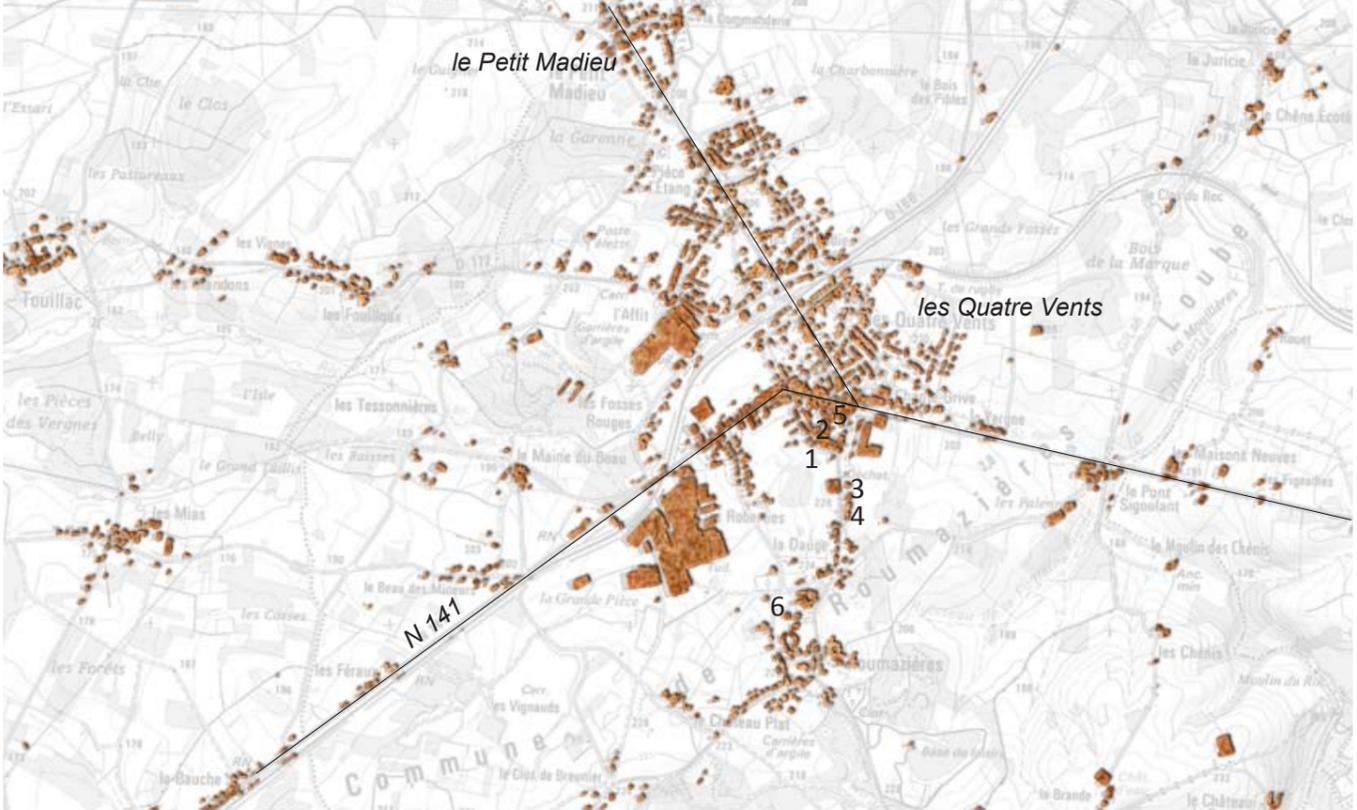
4 Anciens logements ouvriers de simple facture mais de qualité



5 Nouvelle caserne de pompiers (de qualité et identitaire de la Cité de l'Argile)



6 Habitat social à l'architecture banale et mal intégrée



Développement actuel de Roumazières-Loubert



Évolution de l'habitat depuis le XIXe siècle (en rouge, les noyaux initiaux des hameaux)

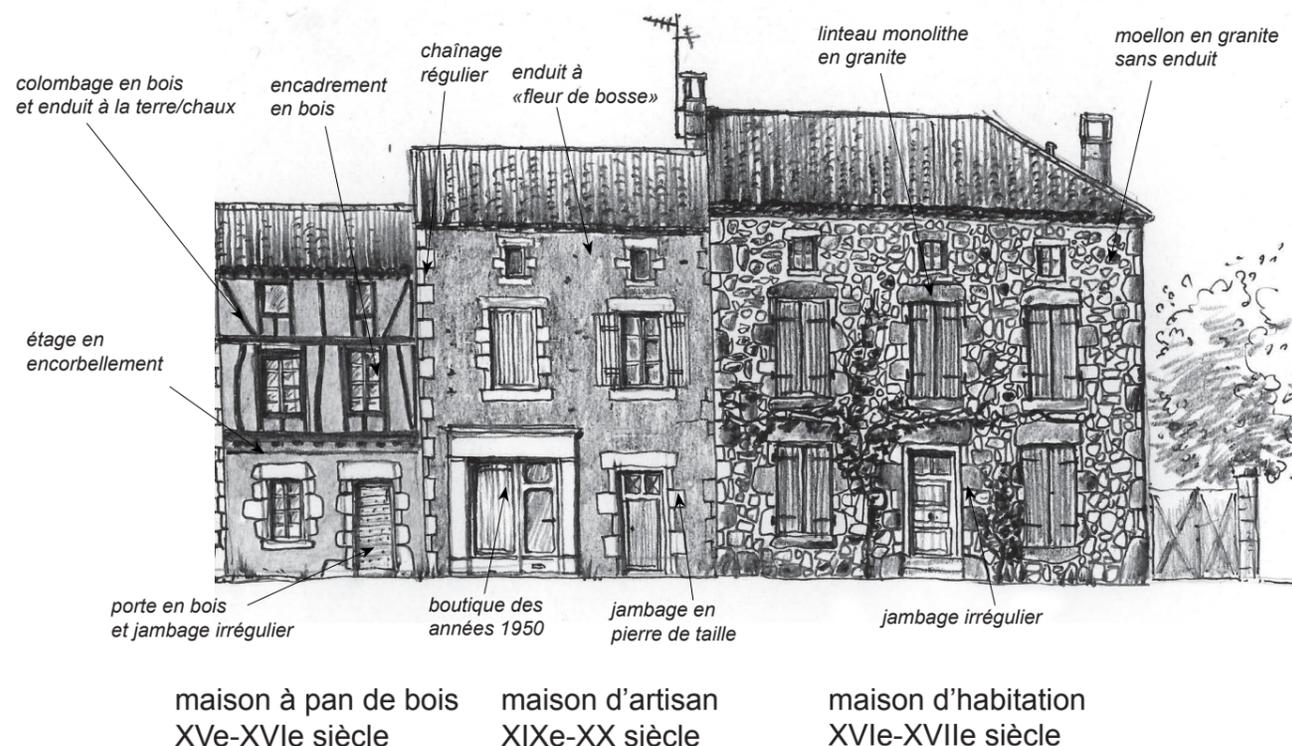
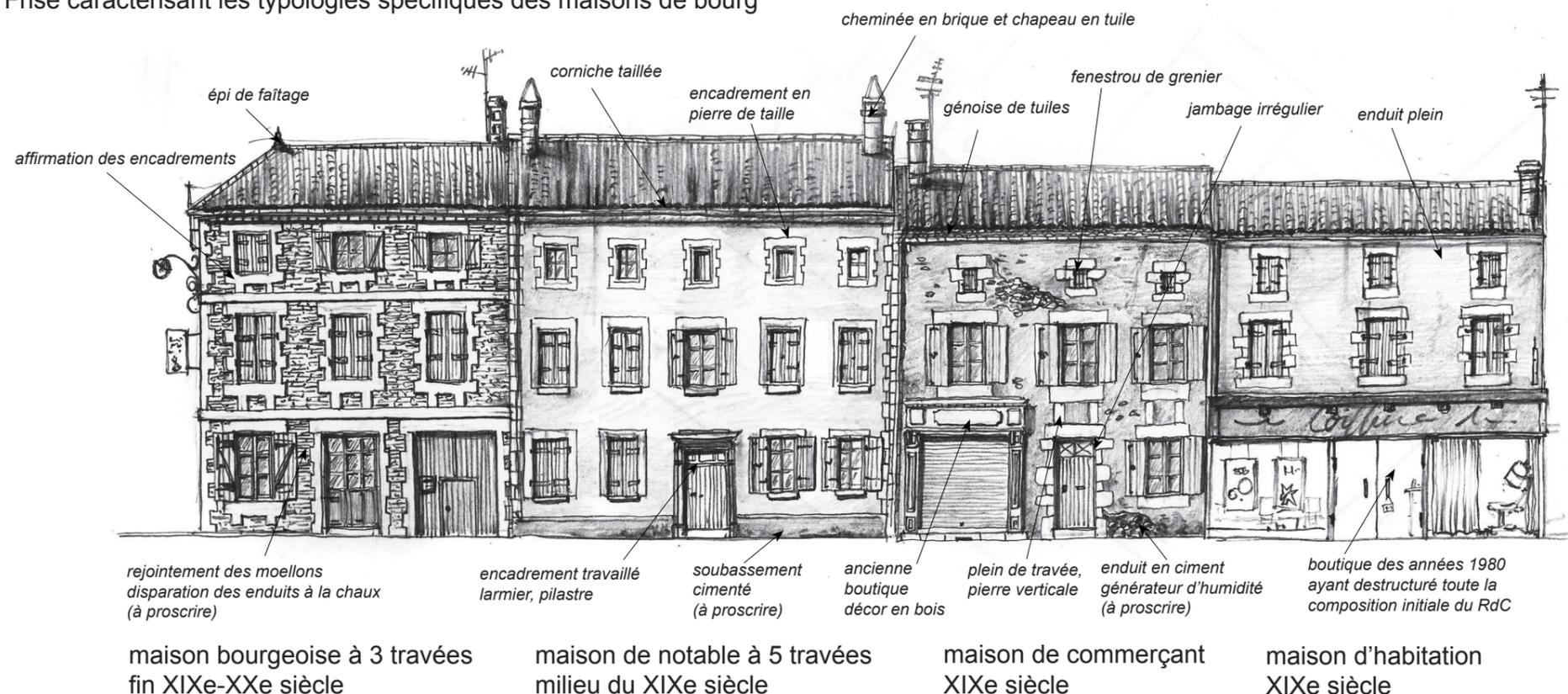
En Charente Limousine, il apparaît que le bâti présente une diversité importante. La multiplicité des matériaux disponibles, les vocations commerciales, agricoles, liées à l'élevage ou la polyculture, ont engendré des formes et des assemblages bien particuliers. Dessinées à partir des exemples observés lors de notre repérage de terrain, ces frises illustrent la synthèse des volumes, des compositions et éléments architecturaux typiques et qui définissent l'identité du territoire.

## Les maisons de bourg: un patrimoine urbain

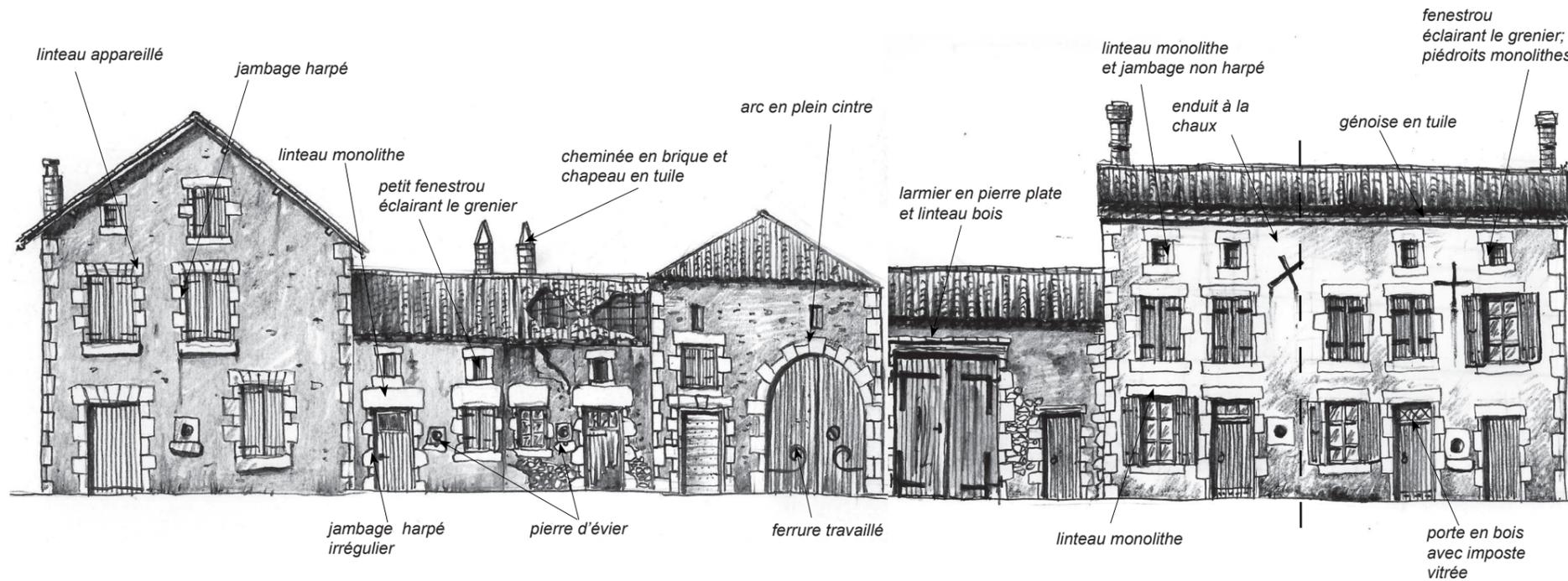
Dans l'ensemble de la Charente Limousine, les centre-bourgs sont composés d'ensembles bâtis homogènes. Au cours des siècles, le bâti a évolué. Il s'est modernisé avec l'emploi de nouveaux matériaux, il s'est sophistiqué, agrandi (nombre de travées), élevé. L'essor du commerce en lien avec les grandes foires aux bestiaux a aussi favorisé la construction des immeubles dans les centre-bourg et centre-ville.

La patrimoine urbain n'est pas lié à la qualité d'une seule maison, c'est le plus souvent l'association d'un ensemble de maisons qui partagent des caractéristiques communes qui créent la cohérence. Bien préservées et représentant leurs différentes époques, l'évolution des usages, les façades nous content l'histoire de toute une région.

## Frise caractérisant les typologies spécifiques des maisons de bourg



**Les maisons modestes des ouvriers, des journaliers et des artisans**



logement à façade en pignon XIXe siècle

logement ouvrier début XIXe siècle

grange à toiture en croupe début XXe siècle

grange/écurie XVIIIe siècle

2 logements accolés XIXe siècle

Les matériaux de construction:

Ils emploient généralement de la pierre dure. Le mortier était fait avec une terre de couleur rouge appelée tuf et mélangé à la chaux grasse. Ce mélange bien fait offrait tout garantie de solidité, car des murs de cinq siècles d'existence on résisté à toutes les rigueurs des temps. Les pierres d'angle sont en pierres choisies, granit généralement, et ont reçu une taille grossière. On trouve pour les annexes quelques murs de torchis, mélange de terre grasse et de foin, et dans lesquels entre un rudimentaire bâti de bois. Mais lorsque ces murs s'écroulent, il sont reconstruits en pierres ou en briques.

Les maisons du 15e/16e siècles:

Les maisons d'habitation étant pour la plupart de vieille date – 15e et 16e s. - les fenêtres gardent l'empreinte de ce passé. Très petites, et bien souvent n'ayant que quatre ou six petites vitres.

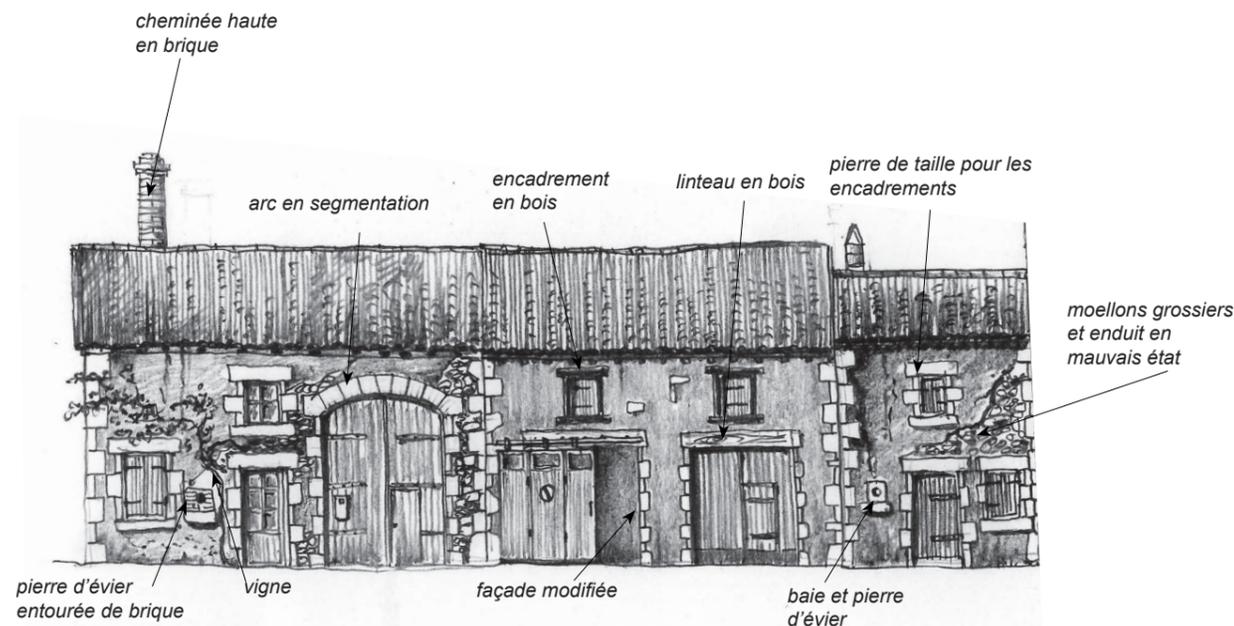
Ces maisons ont rarement un étage. C'est presque toujours un vaste rez-de-chaussée, parfois carrelé, ou cimenté, souvent sur la terre battue, même. Cette terre, la plus grasse possible, était malaxée fortement et longtemps sur place, puis étendue et aplanie.

Dans les vieilles exploitations agricoles, on trouve encore des maisons d'habitation à unique grande pièce, à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher. Les lits n'étaient séparés que par une étroite venelle et tous les membres de la famille prenaient leur repas dans cette promiscuité malsaine.

Les toits:

Généralement à 2 pentes, ce qui facilitait la pose de lourdes charpentes. Le faîtage reposant de ce fait sur deux pignons parallèles, la pose des chevrons n'était pas compliquée et offrait l'avantage d'obtenir pour l'ensemble de la charpente une pente douce ou accentuée selon le choix.

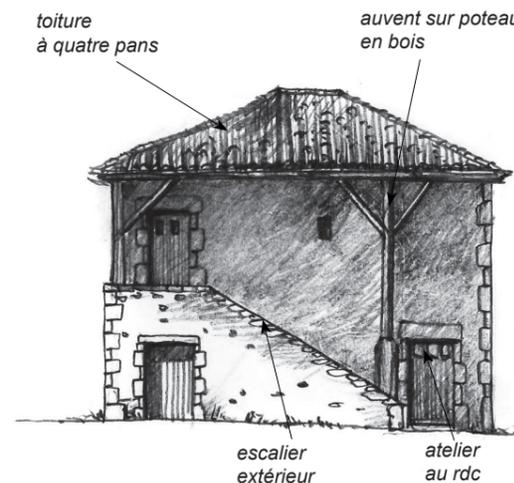
La couverture est, sauf de rares exceptions, en tuiles creuses fabriquées à Chardat d'Abzac [pour St Germain-de-Confolens], où il se trouve des gisements d'argile incomparable pour cette industrie. Une couverture bien faite doit durer en principe une vingtaine d'années. <sup>1</sup>



atelier / logement XIXe siècle

entrepôt XVIIIe-XIXe siècle

logement ouvrier fin XIXe siècle



maison à balet, maison d'artisan XVe-XIXe siècle

<sup>1</sup> Saint-Germain-de-Confolens par Mme Pluviaud, M. et Mlle Hervé, dans Etudes Locales, 28e année, N. 261, mai 1947

## Le bâti ancien rural:

Le bâti «paysan» est l'architecture la plus présente en Charente Limousine. Celui-ci en a évolué en fonction des nouvelles pratiques agricoles, du développement des infrastructures, des techniques de constructions, des matériaux disponibles. Son architecture est le résultat d'un ensemble de styles empruntés au Limousin, au Ruffécois, à l'Angoumois. La combinaison de toutes ces inspirations, ainsi que la spécificité des matériaux donnent à voir une architecture riche et variée, mais qu'il faut préserver et mettre en valeur.

### Les fermes linéaires et leur grange simple

L'habitation paysanne en Confolentais est semblable à celle qu'on rencontre dans tout le Limousin formant de petits villages et des hameaux. Le logis du paysan, la grange et l'étable sont le plus souvent construits sur le même plan, s'abritent sous un même toit et communiquent entre eux. Si nous pénétrons dans la maison d'un métayer nous sommes frappés par obscurité qui règne. Le jour entre à peine par de petites ouvertures.

Le logis se compose le plus fréquemment d'une seule pièce qui sert la fois de cuisine et de chambre à coucher. Dans la grande cheminée sur laquelle sont alignés les chandeliers et les morceaux de savon est pratiquée l'ouverture du four où chantent les grillons.

Enfin dans un coin surmonté une lucarne ovale ou ronde se trouve l'évier.

Depuis quelques années les propriétaires cherchent améliorer le logement de leurs métayers; ils font construire des maisons neuves, plus vastes, mieux éclairées et mieux aérées ou bien ils font établir des pavages en briques ou en ciment dans les vieilles maisons.

La grange qui est presque toujours attenante à la maison ouvre généralement sur la cour par deux portes une grande par laquelle passent les charrettes et une petite qui donne accès étable.

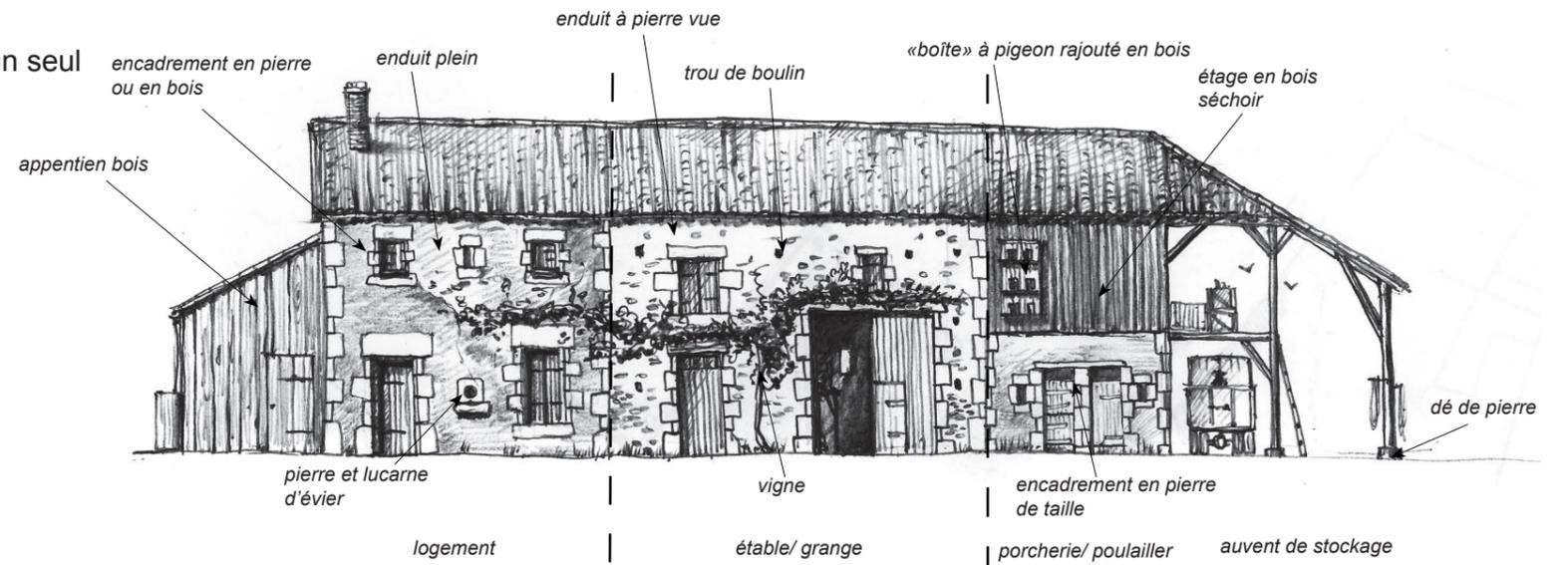
Dans les domaines importants quand il y a beaucoup de bétail, deux petites portes latérales à la grande correspondent à deux étables.

A proximité de la maison et de la grange se trouve le jardin potager où poussent les légumes dont on fait la soupe, la salade et quantité d'oignons qu'on mange crus avec du pain.

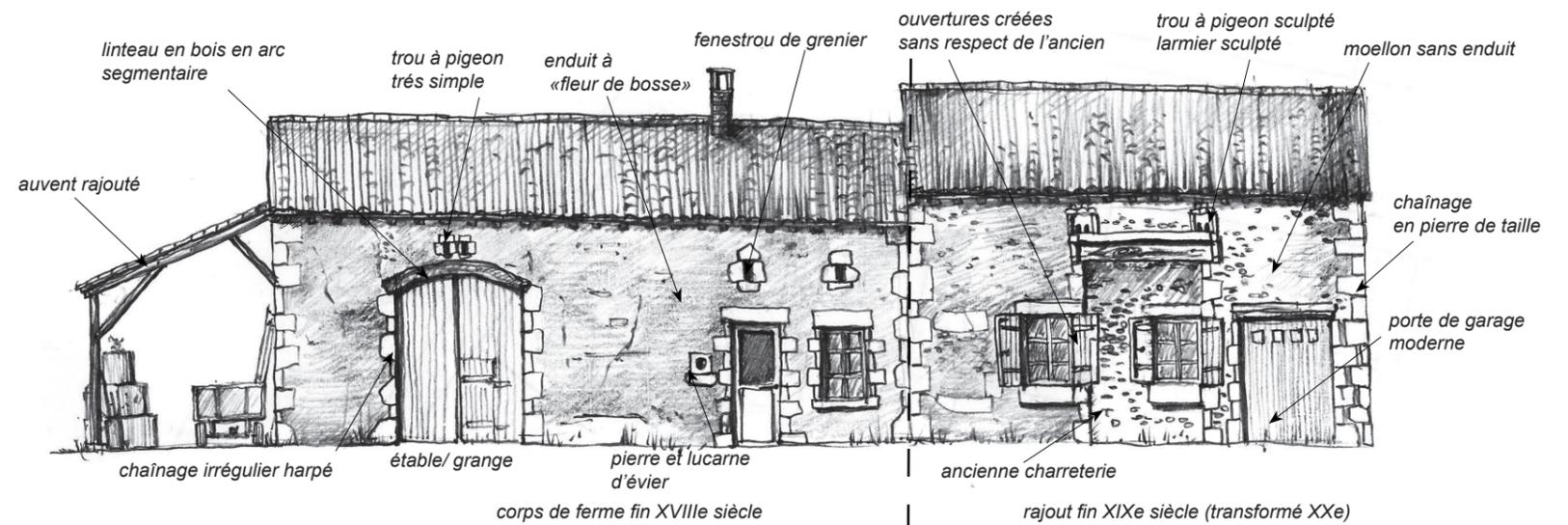
Une ou deux ruches sont abritées dans un coin du jardin. Le miel est considéré par le paysan comme un remède qu'on peut administrer infailliblement aux bêtes et aux gens. Les abeilles sont très vénérées; lorsque le maître de la maison vient mourir on leur annonce sa mort et on voile la ruche avec un crêpe.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Sur les confins du Limousin et des Charentes, la vie rurale dans la région de Confolens et Chabanais; annales de géographie, Annales de Géographie 1920, t. 29, n°159. par Françoise Moreau; 1920

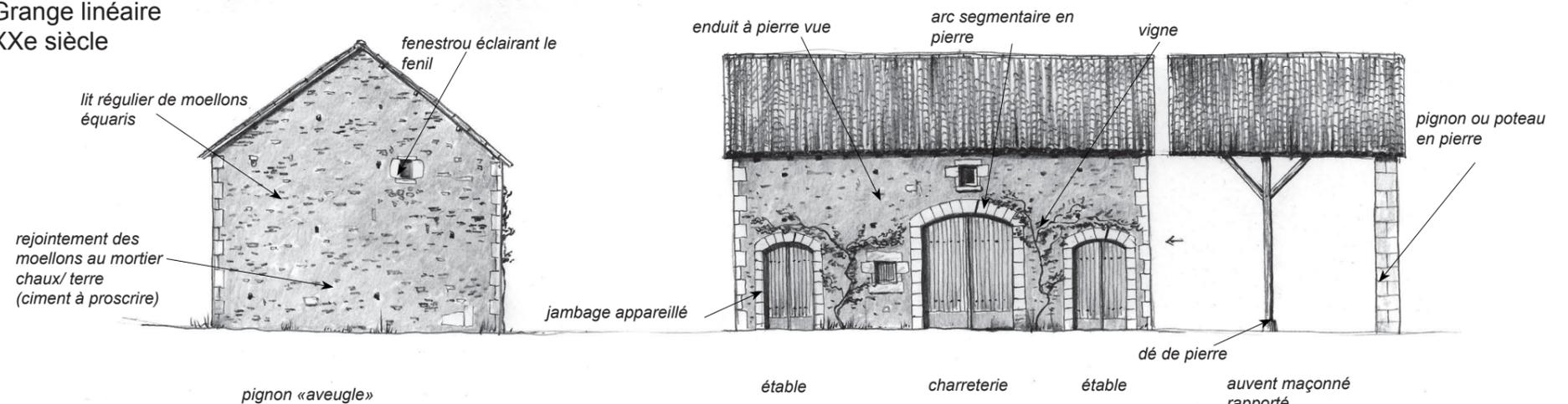
Ferme linéaire d'un seul bloc  
fin XVIIIe siècle



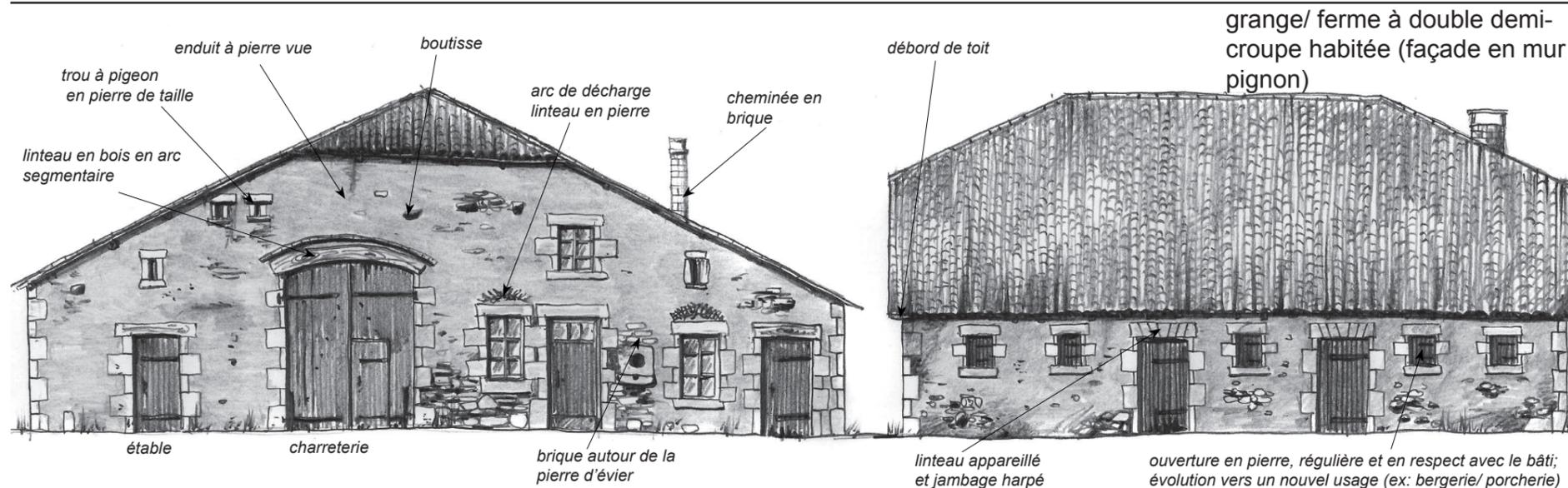
Ferme linéaire (évolution)  
XVIIIe-XXe siècle



Grange linéaire  
XXe siècle



Les fermes et leur grange à double demi-croupe



L'intérieur du logis:

Peu de fermes ont une communication directe entre la maison d'habitation et l'étable, cette dernière faisant partie de la grange située à une certaine distance.

Pas d'appareils de chauffage. Tout se fait et se cuit au feu de la cheminée. Le bois ne fait pas défaut et est toujours pris pour les besoins de la ferme sur la propriété.

L'étable:

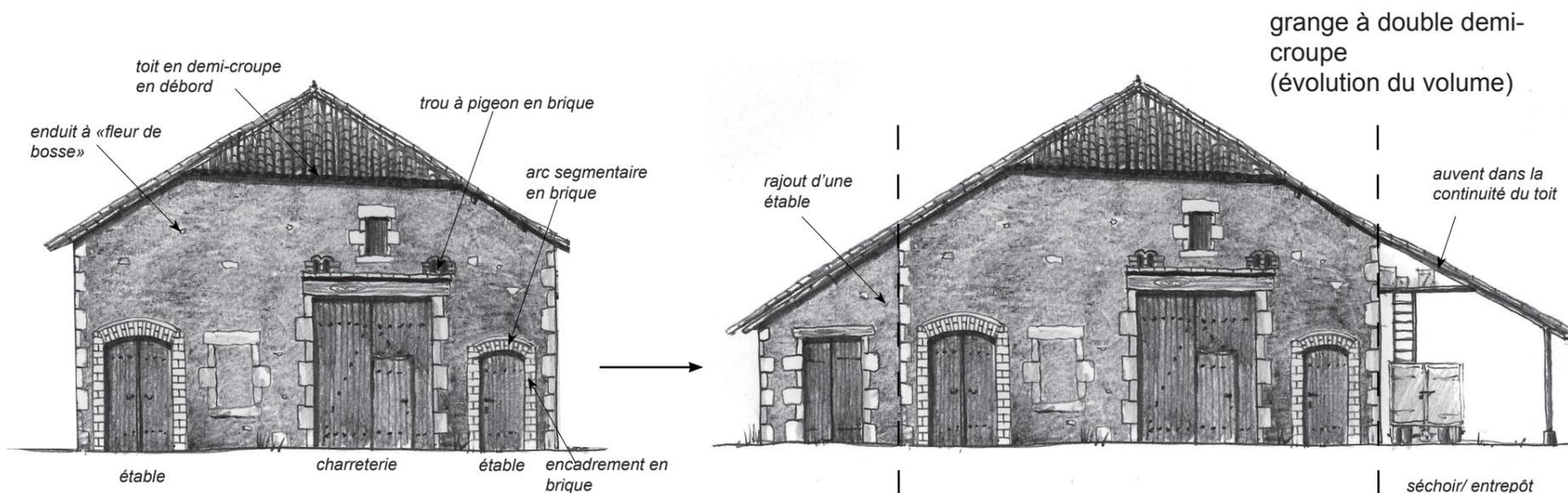
L'étable est, en général sur l'un des côtés de la grange; quelquefois deux portes d'entrée, l'une à chaque bout, mais rarement. Le plus souvent, une seule porte par laquelle le bétail entre et sort, par laquelle aussi est sorti le fumier, à la brouette ou à la civière.

Le bétail est aligné à l'aide de «collières», sorte d'ouverture par laquelle il passe la tête pour aller prendre sa nourriture placée dans l'auge ou, en patois, «bassie». Elle est en planches de chêne d'épaisseur, ou en ciment dans les installations plus modernes, ou même creusée dans de gros troncs d'arbres. La nourriture est donnée dans ces auges de l'intérieur de la grange. On y met aussi bien le foin, le regain que les légumes destinés à engraisser: betteraves, rutabagas, topinambours, pommes de terre cuites, etc. -.

La litière des animaux est surtout faite de paille. Pour économiser cette dernière, le paysan se sert de la fougère ou de la feuille des arbres qu'il ramasse à terre en décembre. Il se sert aussi ce qu'il appelle communément «la litière» espèce de petit ajonc avec lequel il pousse une herbe drue appelée «palène».

L'écurie:

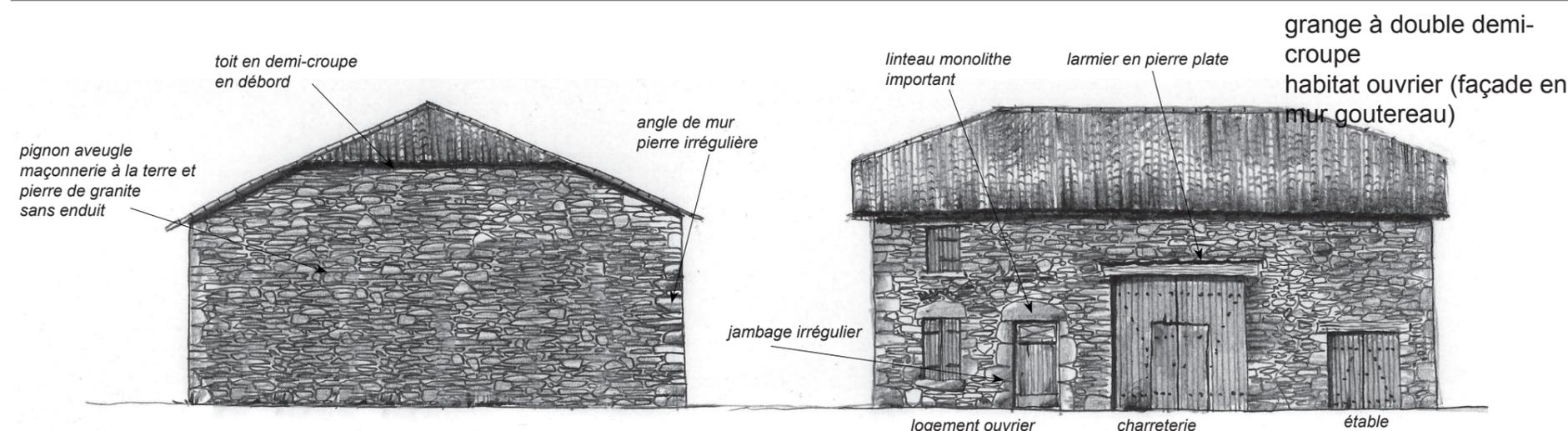
Les travaux des champs se faisant avec des boeufs et des vaches, quelques chevaux, ânes et mulets sont destinés aux petits travaux ou aux courses pour les besoins de la ferme.



La grange:

La grange est toujours un bâtiment de grandes dimensions. En plus de l'étable des bestiaux, elle abrite la «berge» de foin nécessaire à l'alimentation du bétail. Ce foin est entassé sur des planchers placés au-dessus de l'étable. On accède à ses planchers par une échelle. La grange n'a dans la plupart des cas qu'un portail à deux battants. Lorsque le portail est fermé, une porte, placée en son milieu, permet le passage d'une personne.

L'aire est, d'habitude, légèrement surélevée par rapport à l'étable de façon que le purin ne vienne pas s'y déverser. Cette aire est, le plus souvent, en terre battue.<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Saint-Germain-de-Confolens par Mme Pluviaud, M. et Mlle Hervé, dans Etudes Locales, 28e année, N. 261, mai 1947

## Les fermes et leur grange-étable en profondeur

### Matériaux:

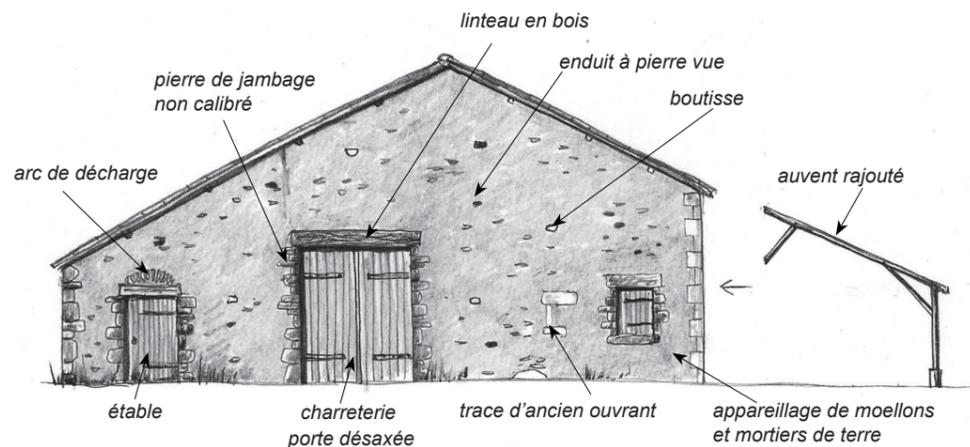
La majeure partie des matériaux se trouve dans le pays. Chaque personne voulant faire construire, choisit ses arbres, les abat et les fait débiter en poutres et en planches. Les pierres de maçonnerie se rencontrent dans les carrières de la commune, parfois le paysan les prend dans un coin de son champ, ou il démolit un vieux bâtiment. Les pierres de taille, les coins, les manteaux de cheminée, il les commande Chez Tabard (Saint-Mary), rarement il les fait venir des environs d'Angoulême. Les tuiles, il va lui-même les chercher à Péruzet ou à Fontafie; il trouve la chaux à Taponnat; s'il craint l'humidité dans les fondations, il va la quérir Echoisy (Luxé); le sable se rencontre en quantité au pied du bourg de Coulgens, à la Tourbière. Dans ses constructions, il s'installe largement à son aise, la façade toujours tournée au midi; une belle treille plantée à côté de la porte tempère en été l'action du soleil.

### Les dépendances:

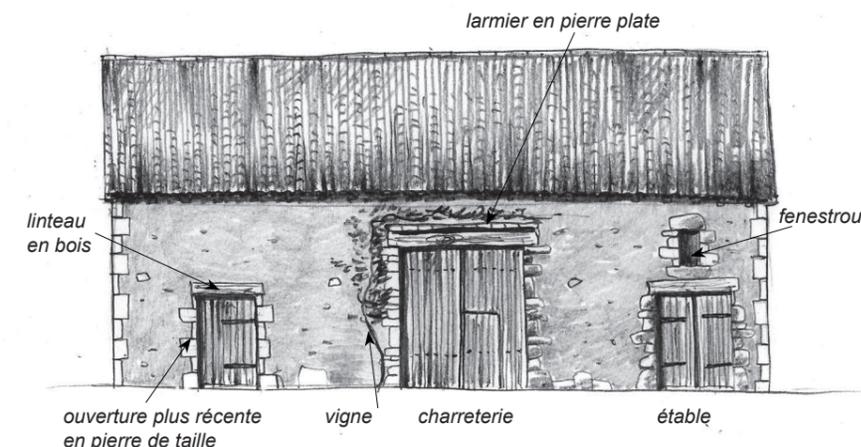
La stabulation en honneur dans la contrée, à part dans quelques rares fermes, sur les bords de la Bonnieure, où l'on mène paître les troupeaux de la Saint-Jean à Noël, a fait construire de vastes dépendances. Des granges spacieuses permettent de serrer dans les fenils toute l'herbe séchée, des hangars et des remises garantissent les instruments agricoles des intempéries et préservent de l'humidité les combustibles, bûches ou fagots. A une extrémité de la grange, se trouvent les étables pour le gros bétail et les brebis. Les porcs logent dans une porcherie construite à part. Depuis quelque vingt ans, de nombreux clapiers ont été installés dans la cour et aident à l'élevage de plusieurs centaines de lapins chaque année. Un peu à l'écart s'aperçoit un vieux four, rarement en bon état de fonctionnement. Serviteur délaissé, il tombe en ruines et ne sera bientôt qu'un souvenir. Une citerne et une mare complètent les dépendances.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La Commune des Pins, par V. Château, dans: *Etudes Locales*, 11e année, N. 105, novembre 1930, pp. 225-232 et 12e année, N. 108, février 1931, pp. 33-38

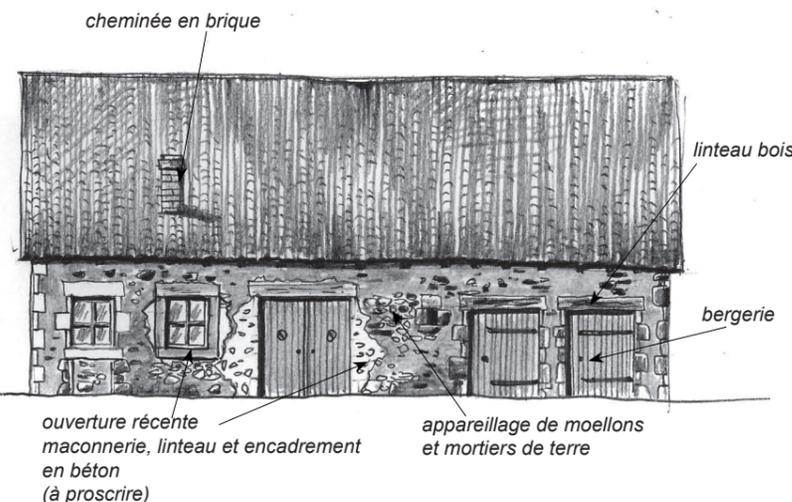
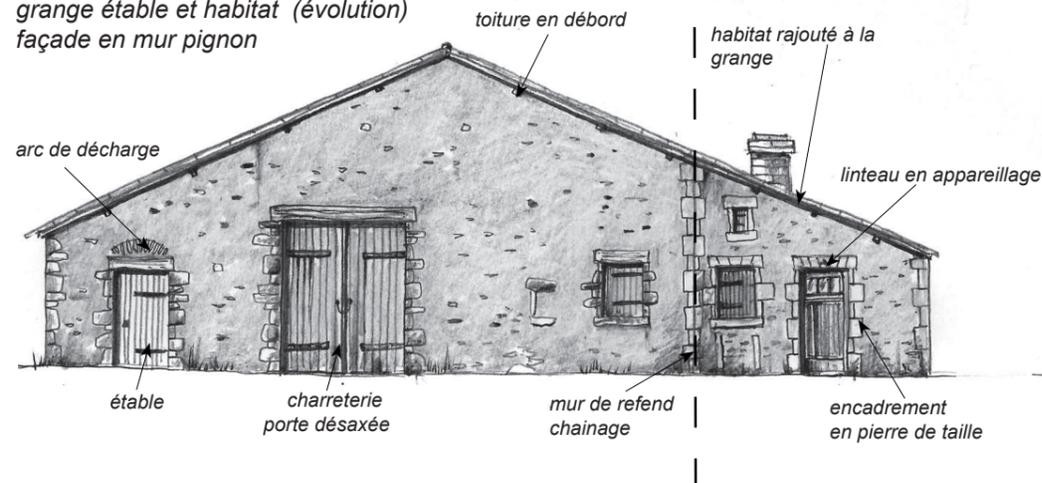
grange étable: façade en mur pignon



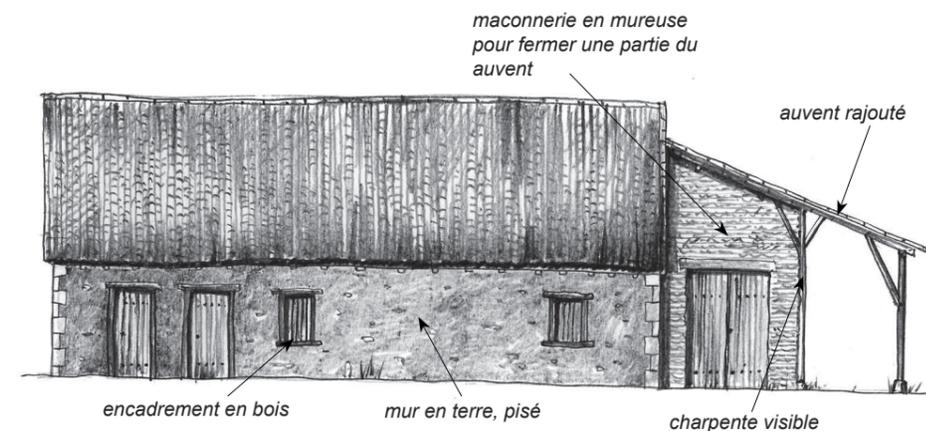
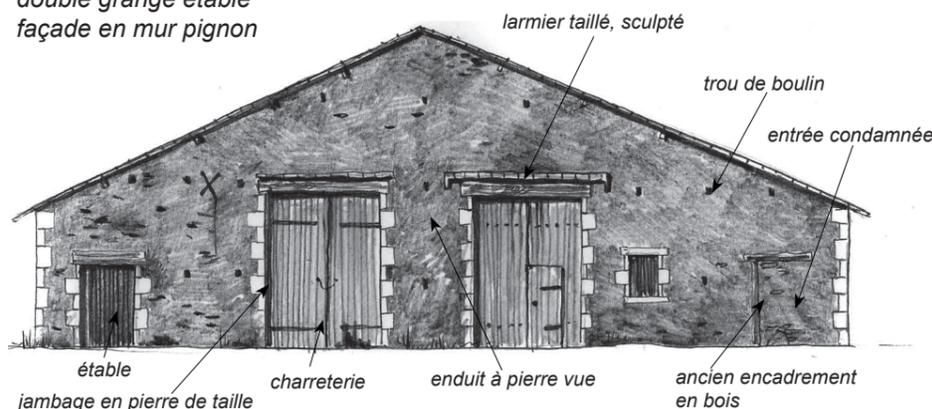
grange étable: façade en mur gouttereau



grange étable et habitat (évolution) façade en mur pignon

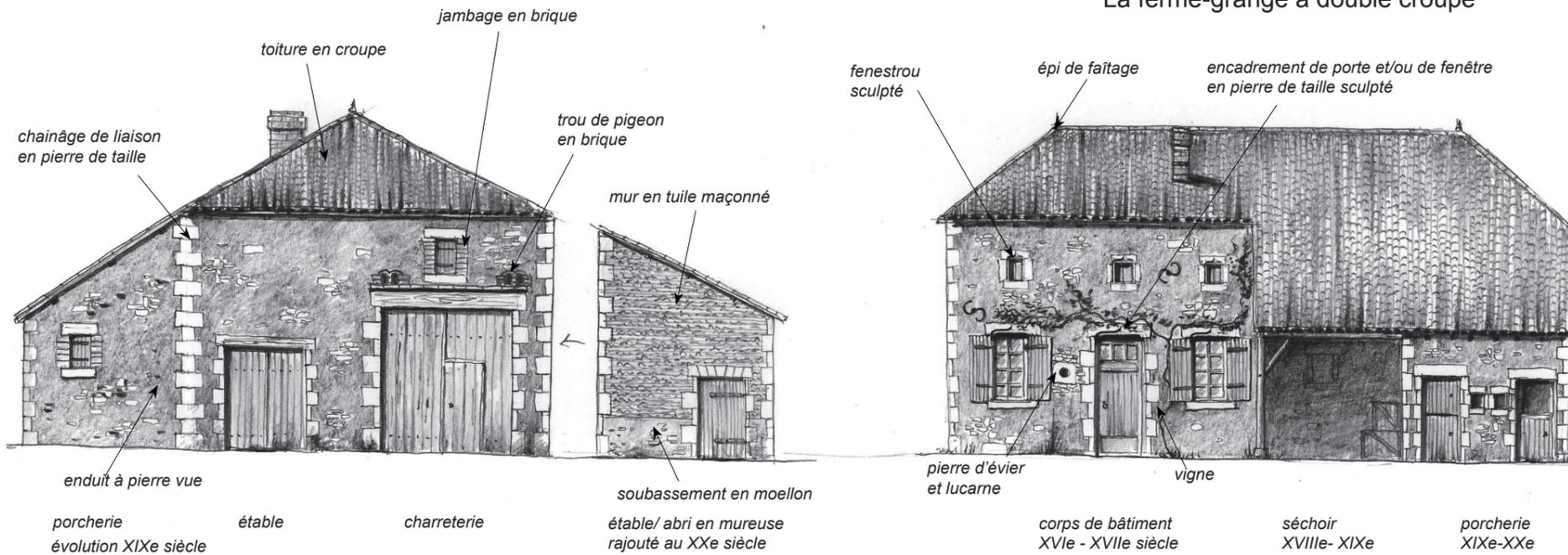


double grange étable façade en mur pignon



La ferme-grange à double croupe

Les maisons de ferme



L'habitation peut être ramenée à trois types de maisons:

- La première catégorie comprend les constructions anciennes datant du XVIIIe siècle et au-delà.

Elles sont formées d'une seule pièce, sans étage, et d'une sorte de grenier où l'homme peut à peine se tenir debout seulement au milieu; une grosse poutre mal équarrie supporte tous les chevrons et le plancher; les murs sont peu élevés, la porte a juste la hauteur d'une personne moyenne; la fenêtre est petite, formée d'un grand cadre bois ou de quatre petites vitres et fermée en avant d'un volet d'une seule pièce; le sol en terre battue est inégal, par la suite, il a été quelquefois amélioré par l'apport de cailloux ou de dalles en pierre de grandeurs inégales. Parfois, la porte servait d'unique passage pour la famille et les animaux domestiques; la pièce, dans ce cas, était partagée en deux parties et une simple barrière en bois séparait bêtes et gens. Plusieurs d'entre elles servent maintenant de débarras, de cellier; on y met aussi à l'abri les récoltes.

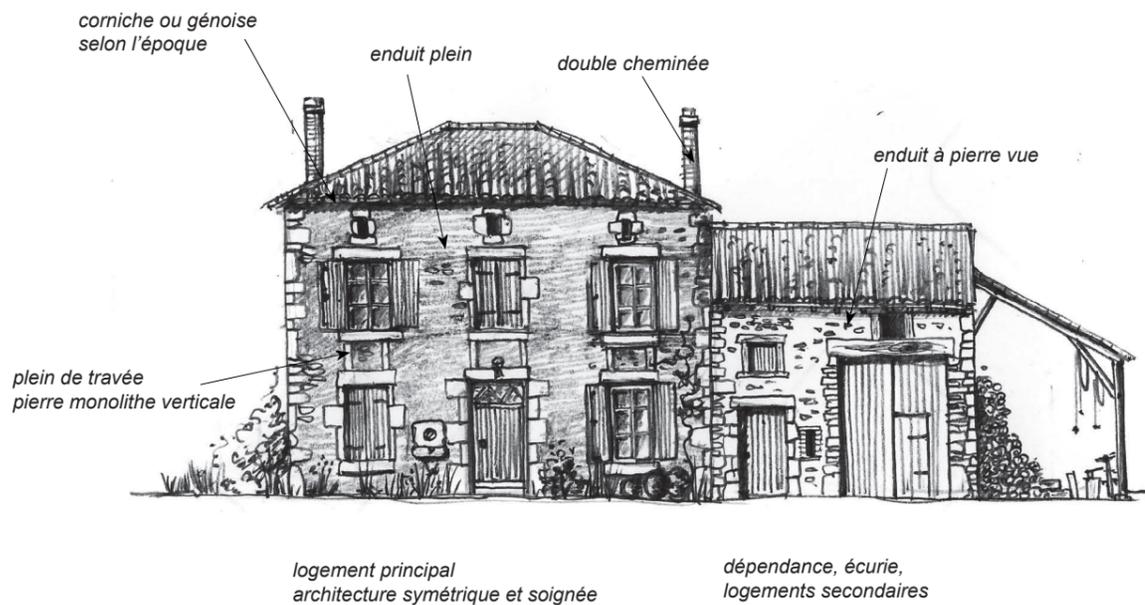
- La deuxième catégorie comprend des logements plus récents et mieux appropriés à la santé et aux besoins de l'existence.

Chaque maison se compose de deux chambres, soit séparées par un corridor, soit ouvrant l'une dans l'autre, ou parfois, mais rarement, ayant chacune leur entrée à l'extérieur. Un grand grenier est au-dessus, où l'on peut se promener partout dans toute sa hauteur. Les grains y sont entassés avec les réserves de légumes à bulbes et à gousses. La toiture est recouverte en tuiles demi-rondes de la région, les premiers rangs sont tenus avec du crépi, on y voit rarement des pierres plates pour les empêcher d'être soulevées par le vent, comme dans certaines parties de la Charente. Des dalles reçoivent les égouts et les conduisent dans une citerne, les puits étant rares dans la localité. Le sol est recouvert de dalles de pierres; depuis quelques années, la moitié ou la totalité du rez-de-chaussée se fait de plus en plus en planches. Une large cheminée, avec crémaillère permet d'y entretenir un grand feu de bois.

- La troisième catégorie comprend les habitations dénommées dans le pays maisons bourgeoises.

Elles sont les demeures des riches propriétaires de la commune ou de quelques rentiers, enfants du pays, qui reviennent dans leur vieillesse habiter le toit paternel, après des améliorations rendues nécessaires par leurs goûts plus raffinés et leurs habitudes d'un plus grand confort. Sans viser à une trop grande élégance, elles ont plus de deux pièces, un ou plusieurs étages et chaque appartement a une destination spéciale, leur nombre est assez restreint, la cherté des matériaux et de la main-d'oeuvre empêchent leur développement. Les unes sont couvertes en tuiles plates, les autres en ardoises. Cette couverture fait mieux ressortir l'habitation au milieu de ses voisines aux toitures rouges.<sup>1</sup>

La maison du paysan-proprétaire



<sup>1</sup> La Commune des Pins, par V. Château, dans: Etudes Locales, 11e année, N. 105, novembre 1930, pp. 225-232 et 12e année, N. 108, février 1931, pp. 33-38

















## Les places

### Les champs de foire

Dans ce pays où l'élevage était la principale activité, les foires aux bestiaux constituant le haut lieu de commerce et d'animation dans les bourgs.

Les anciens livres de géographie gardent la trace de la fréquence et l'importance de ces foires. Dans certains bourgs où le commerce était le plus florissant, elles se tenaient régulièrement, et épisodiquement dans les autres:

Confolens, le 12 de chaque mois et le 23 Aout; Manot le 3 avril, 3 mai, 13 juin, 17 aout et le 25 des autres mois; St Germain, le 8 de chaque mois; Brillac, le 27; Lesterps le 24 et les 22 juillet et 29 aout; St Christophe, les 2 février, mai, juin et novembre; Brigueuil le 25 janvier, avril, octobre, novembre et le 7 des autres mois, Champagne-Mouton, tous les 7 du mois et le 29 septembre; Benest le 19; Alloue le 23; dans le bourg de Turgon où le commerce des veaux d'Auvergne attirait un grand nombre d'étrangers, les foires s'organisaient les 20 septembre, 27 octobre et novembre; à Saint-Claud, les foires le 28 de chaque mois avaient grande réputation; St Laurent de Cérès les 14 de chaque mois, les 5 janvier et 8 juin; Beaulieu, le 18; Chasseneuil le 22; Les Pins, le 2; Chabanais le 5 de chaque mois et le 17 janvier; Etagnac, les 31 janvier, mars, août et le 30 novembre; la Péruse, le 13; Roumazières les 18 septembre, 27 octobre et novembre; Suris pour la vente des porcs le 16 de chaque mois; Montemboeuf le 27; Massignac le 19 et Vitrac, le 3. Il n'est pas mentionné l'existence de foires pour les autres communes.<sup>1</sup>

Un réseau de places occupe le coeur de ces bourgs et leur taille n'est pas proportionnelle à l'importance du bourg, puisque c'est la réputation des produits agricoles du secteur ou le positionnement géographique du bourg, à la croisée des circulations qui en est à l'origine. Les champs de foire ont été au départ des espaces ruraux, des champs comme leur nom l'indique, dans la mesure où ces foires étaient épisodiques. Selon leur importance, commerces annexes et habitations sont venus constituer un deuxième noyau autour d'elles.

Certaines d'entre elles ont été construites sur les anciens cimetières devenus trop exigus ou lorsque la densité urbaine devenait trop forte.

Aujourd'hui, ces places sous-utilisées sont au mieux plantées d'arbres, au pire vides et revêtues d'enrobé de façade à façade. Elles constituent un enjeu important de mise en valeur pour le tourisme et le cadre de vie. Sur certaines d'entre elles aux abords lâches, il pourrait être étudié la possibilité de recréer des fronts urbains denses pour du logement locatif ou des commerces.

### Les places des églises

Elles marquent le coeur ancien des bourgs, et elles sont de ce fait relativement petites, à l'échelle des bourgs initiaux, sauf dans les cas où l'église a été reconstruite, ou les bâtiments présents autour d'elle démolis. Raison de plus pour concentrer les efforts sur leur réaménagement, donnant la part belle au piéton et à l'expression du patrimoine local par l'emploi de matériaux locaux nobles.

<sup>1</sup> Géographie physique, politique, historique, archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente Baillarger F. MARVAUD 1850



Montemboeuf, l'ancien cimetière devenu place\_1



Champ de foire, Massignac\_1



Montemboeuf, place de la mairie et de l'église\_2



Place de l'église; Massignac\_2



Trois grandes places dans le coeur du bourg de Montemboeuf: la 1e est positionnée sur l'ancien cimetière, et la place de l'église a été créée après sa reconstruction; sur la 3e place se trouvaient les jardins du presbytère.



Deux grandes places dans Massignac: le champ de foire à l'entrée du bourg, structuré par une rangée d'arbres et l'aménagement récent de la place de l'église.



Saint-Claud\_1. La forme de la place est identique sur le cadastre de 1810.



Beaulieu-sur-Sonnette\_1



Champ de foire; Champagne-Mouton\_1



Saint-Claud\_1. Une halle était positionnée à l'intersection ouest de la place.



Mail de Platanes du champ de foire, Beaulieu-sur-Sonnette\_2



Place de l'église; Champagne-Mouton\_2



La grande place du champ de foire de St-Claud a été structurée par la salle des fêtes et la création d'un petit square en son centre. Mais l'ensemble est surtout organisé de façon routière pour les camions en transit.



Le cœur du bourg de Beaulieu est occupé par un réseau d'immenses places tantôt végétalisées, tantôt complètement minéralisées et vides, dû au développement tardif du bourg au nord de la D15.



Les places sont nombreuses à Champagne-Mouton: l'immense champ de foire permet le déroulement des activités sous couvert d'un magnifique mail, alors que mairie et église ne disposent que d'un minuscule parvis.

## Les cimetières

### Des végétaux repères

Dans ces lieux où la symbolique est très forte, l'arbre tient une place prépondérante. C'est un arbre persistant, qui symbolise l'immortalité de l'âme et son port est souvent fastigié pour marquer la montée de l'âme vers le ciel, ou faire la jonction entre ciel et terre. Dans les terres chaudes et calcaires, c'est le cyprès qu'on rencontre, isolé ou en groupe. Dans la partie froide et acide, ce sont les ifs.

Dans les cimetières de Charente limousine, on trouve peu de végétaux en strate basse: quelques masses compactes de buis associées aux tombes, des rhododendrons parfois, en tout cas une majorité de persistants. En revanche, la strate herbacée est absente, à part dans quelques uns, comme à Champagne-Mouton ou dans le très joli cimetière de Vieux Ruffec où les tombes sont posées sur l'herbe à la manière des cimetières anglais. En effet, il est d'usage de désherber chimiquement, ce qui renforce par son aspect minéral une impression de mort.

### Des clôtures traditionnelles

Les cimetières anciens sont tous enclos de murs pleins et assez hauts, rendant confidentielle toute visite ou cérémonie. Ils emploient les matériaux locaux et se fondent à l'architecture traditionnelle.

Les extensions récentes en revanche emploient des matériaux moins coûteux et de moindre qualité paysagère. Il est indispensable de requalifier ces grands murs qui ont un impact fort sur le paysage urbain ou agricole, dans la mesure où ils sont visibles dès l'entrée dans la ville ou le bourg. Soit dans le choix des matériaux et travail sur le végétal doivent précéder toute intervention. Le traitement des entrées et du stationnement constituent également des enjeux forts à l'échelle du bourg.

### Les typologies d'implantation

Les cimetières traditionnellement implantés autour de l'église ont pratiquement tous été déplacés vers la périphérie des villages au 19e siècle. Il en subsiste quelques uns autour de leur église, comme à Saint-Germain-de-Confolens.

La ville rattrapant les cimetières, ils ont parfois été déplacés plusieurs fois, comme à Roussines, où il est transformé en champ de foire.

En zone calcaire, les cimetières sont souvent de forme rectangulaire et en zone granitique, ils s'implantent souvent à la croisée de deux routes sur une parcelle triangulaire.

Comme dans les villes, les noyaux anciens des cimetières sont reconnaissables par l'accumulation de tombes sans hiérarchie des circulations. Les parties les plus récentes, à partir de la fin du 19e, sont ordonnancées en allées rectilignes.



Beaulieu-sur-Sonnette, cyprès



Nieuil, if



Le Petit Madieu, groupe de deux cyprès



Montemboeuf, if



3 cyprès écartés dans le cimetière de La Tache



Remarquables massifs de Rhododendrons sur une tombe à Roussines



Schiste enduit à la chaux et couverture canal à Cherves-Châtelars



Le mur de clôture en pierre appareillée est coiffé d'une couvertine plate de pierre calcaire. Le cimetière s'étage sur la colline en entrée ouest du bourg. Le faible développement du bourg, puisqu'il est composé de l'église qui isolée et de quelques maisons, l'a maintenu à l'écart.



Cimetière de Lesterps



Mureuse à Roumazières



La couverture enherbée de ses allées ponctuée par endroits de boules de buis, permet une parfaite intégration dans son environnement boisé



Saulgond, la position du cimetière est à l'origine de la création de la nouvelle extension de bourg



Mur de calcaire à Nieuil



Les clôtures arrière et latérales ont été doublées d'une haie de charmes au feuillage marcescent.



Chassenon, le cimetière ancien est reconnaissable à sa situation dans le bourg et son tracé interne sinueux



# Un paysage en héritage: éclairage historique



## Évolution de l'agriculture

## L'herbe

Sous toutes ses formes, prairies, pâtures et prés, l'herbe constitue l'un des éléments inséparables du paysage : c'est elle qui, par son abondance et sa richesse, a toujours orienté le pays vers l'économie pastorale. Elle couvre un quart de la superficie du canton de Confolens-Nord et plus du tiers de celle des cantons de Confolens-Sud et de Chabanais. Dans certaines communes, les espaces enherbés sont plus considérables encore: à Saint-Maurice, la prairie couvre les deux tiers de la surface totale; à Roumazières, Suris, Etagnac, plus de la moitié. Parmi ces étendues d'herbe, toutes n'ont pas la même valeur pastorale. Les unes, les «moulières» occupent les fonds humides ou marécageux; mêlées de laïches, de joncs et de carex, elles ne donnent qu'un foin grossier. Les autres, pacages, pâtures ou clos à l'herbe courte et irrégulière reçoivent les bêtes à l'époque où poussent les foins dans les prés. D'autres, les prés ou prairies fauchables, fournissent le foin qu'on donne au bétail pendant l'hiver; ce sont de bonnes terres que le paysan soigne, irrigue et fane. Ses prairies artificielles, trèfle et luzerne, sont peu étendues dans un pays où l'herbe des prés est toujours abondante et ne demande qu'à pousser.<sup>1</sup>

## L'élevage

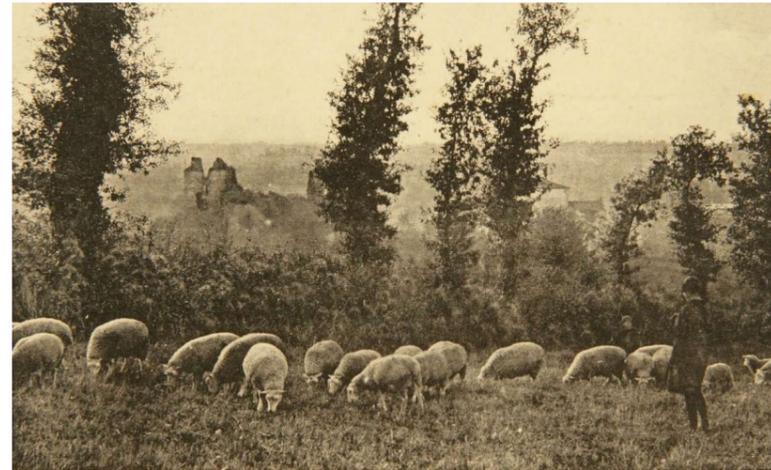
L'abondance de herbe et l'étendue des espaces incultes a depuis longtemps orienté le pays vers exploitation du bétail; au XVIIe siècle, il faisait avec Paris un grand commerce de boeufs; au XVIIIe il tirait un gros revenu de l'élevage et de l'engraissement ; actuellement, l'élevage est la principale spéculation.

## Le bétail

Le Confolentais se livre pour le boeuf et la vache au même genre d'élevage que le Limousin. La race limousine est dans les deux régions la base de la vie pastorale de même que la production des jeunes est leur spéculation commune.

On les conserve jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans pour leur travail et leurs produits après quoi on les engraisse pour la boucherie. Travaillant sans relâche, produisant bien et engraisant facilement, elles ont un défaut d'être mauvaises

<sup>1</sup> Sur les confins du Limousin et des Charentes, la vie rurale dans la région de Confolens et Chabanais, Annales de Géographie 1920, t. 29, n°159. pp. 182-198 par Françoise Moreau, 1920



St Germain de Confolens: les moutons paissent dans une pâture cernée d'une haie composée d'arbres émondés et d'une strate arbustive basse

laitières et le Confolentais nous offre l'exemple d'un pays d'élevage où l'usage du lait est presque inconnu.

Alors que au XVIIe et au XVIIIe siècles le commerce des boeufs était l'unique débouché pour débiter au loin des denrées qui ne pouvaient sortir du pays, les chemins de fer permettent aujourd'hui d'exporter le foin quand il est produit en trop grande quantité.

L'élevage des porcs procure également de gros bénéfices. Ils sont destinés, soit à la consommation familiale, soit à l'exportation et sont la principale richesse du métayer.

Le salé et le lard sont la seule viande consommée couramment par les paysans.

Le porc dans le Confolentais est l'objet d'un important commerce ; on l'élève et on l'engraisse. Depuis très longtemps la région s'adonne à l'élevage des porcs. Nous trouvons dans la statistique de 1818 qu'on en fait un élevage savant dans tout l'arrondissement de Confolens. A cette époque les foires de La Peruse étaient très réputées pour leurs porcs.

Chaque métairie abrite en général un troupeau de moutons dont l'effectif varie entre trente et soixante têtes. Tandis que le mouton était destiné presque exclusivement autrefois à la production de la laine, celui qu'on élève aujourd'hui est envoyé à la boucherie. C'était avec la laine que fournissait le troupeau que chaque métairie faisait tisser son drap. Après la tonte au mois de mai, les femmes allaient laver la laine à la rivière, la filaient, gardaient celle qui leur était nécessaire et vendaient l'autre aux manufactures voisines. Saint-Germain de Confolens avait une filature de laine ; on tissait des draps et les vieilles du pays montrent encore sur les versants de la vallée de l'Issoire les champs en pente sur lesquels on faisait sécher les gros «droguets».

On est parfois étonné de rencontrer dans les landes ou dans les guérets des troupeaux composés en presque en totalité de moutons noirs. C'est que jadis on préférait dans tout le pays la laine brune qu'il n'était pas nécessaire de teindre, à la laine blanche. Assez nombreux encore dans quelques métairies ils tendent aujourd'hui à disparaître car la laine blanche est seule estimée sur les marchés.

Les moutons du Confolentais appartiennent à la race limousine; ils engraisent très facilement. Les foires de Manot et de Pleuville sont renommées pour leurs moutons gras. Des commerçants de Roumazières en expédient journellement à Paris de grandes quantités venant de tous les points du Confolentais. Les landes et les terres incultes conviennent bien à l'élevage du mouton; cependant les troupeaux sont moins nombreux et moins importants qu'ils ne devraient l'être.

L'élevage nous apparaît donc comme la principale richesse de la région de Confolens et de Chabanais ; mais tandis qu'il était autrefois paralysé par le manque de voies de communications, nous le voyons se développer à mesure que les routes et les chemins de fer lui rendent accessibles de nouveaux débouchés. Alors que la vigne, le lin et le colza disparaissent, les prairies s'emparent chaque jour de nouvelles surfaces ; chaque jour augmente la quantité d'engrais qu'on leur donne; la faucheuse devient d'un usage courant; les plantes sarclées occupent les anciennes jachères.<sup>1</sup>

Les cultures vivrières tendent donc à disparaître au profit d'une agriculture exportatrice. L'image claire et simple que l'on a des anciens paysages de Charente limousine ne recouvre qu'une période relativement récente comprise entre l'avènement du chemin de fer et la deuxième guerre mondiale.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'agriculture charentaise a connu une profonde évolution. Les cultures et notamment l'élevage se sont orientés vers les régions naturelles pour mieux profiter des progrès techniques. Les régions se sont spécialisées.

L'élevage bovin plafonne, le nombre de vaches laitières s'effondre et se trouve à peine compensé par les effectifs à viande. Les contraintes de l'élevage laitier et la faible progression des prix ont favorisé la reconversion des exploitations agricoles. Les équidés, frappés par la motorisation, disparaissent de la plupart des fermes. Le déclin de l'élevage porcin se confirme, 80 % des agriculteurs possèdent quelques porcs et les porcheries industrielles tendent à remplacer les élevages familiaux.

La croissance des troupeaux ovins et caprins constitue la nouvelle orientation de l'élevage charentais qui valorise des pâturages rustiques. La Charente élève cependant quatre fois moins de moutons que la Vienne et la Charente limousine, à l'image du département voisin, s'oriente vers la production d'agneaux de boucherie.<sup>1</sup>

### Les cultures

Les céréales ont toujours occupé une grande surface dans le Confolentais. Pendant l'intendance de Turgot (1761-1774) le seigle et le sarrasin formaient le principal aliment des paysans. Cependant le seigle était cultivé en plus grande quantité que le blé noir. Actuellement (1920) le blé noir et le seigle disparaissent devant le froment.

Vers 1853 la culture du seigle dépassait celle du froment dans toute l'étendue de l'arrondissement de Confolens [à l'inverse de] l'arrondissement d'Angoulême. Le pain blanc était autrefois presque inconnu dans notre région [...] En 1818 on faisait usage dans tout le pays de pain de seigle pur. Actuellement on donne le seigle la volaille. La paille qui ne sert pas à la nourriture du bétail et à la confection de la litière est envoyée aux fabriques de papier.

Le froment est devenu en Confolentais une culture importante depuis que l'emploi des engrais est généralisé et depuis que les prairies artificielles et les plantes sarclées ont pris une place dans l'assolement. La région n'est cependant pas très favorable à la culture du blé; la nature du sol, l'humidité du climat ne lui conviennent guère; le vrai pays du froment commence immédiatement à l'Ouest de la Vienne sur les terrains calcaires des communes de Pleuville, de Saint-Claud, de Chasseneuil, de Nieuil et de Saint-Laurent. [...] L'avoine occupe de grandes surfaces au Nord du Confolentais vers le Poitou (commune d'Oradour-Fanais). [...] Sa culture est beaucoup développée depuis le milieu du XIXe siècle. Le maïs qui fut introduit dans la région au XVIIe siècle donna de très bons résultats principalement dans les bassins de la Charente et de la Tardoire.

Les paysans du Confolentais consommaient jadis beaucoup de maïs. Ils le faisaient cuire dans de l'eau salée et donnaient à cette préparation le nom de «pilas».

C'est pendant l'intendance de Turgot que la culture de la pomme de terre prit une grande extension dans tout le Limousin. [...] Les pommes de terre semblent avoir perdu de leur importance depuis le jour où on s'est mis à cultiver sur de grandes étendues les plantes racines: betteraves, topinambours, rutabagas, qui

1 Les mutations de l'agriculture charentaise de l'après-guerre (1930-1980) Gilles Bernard 1983



Scène paysanne d'une pâture contiguë au bourg. A noter les barrières bois en échalat de châtaignier qui ont été remplacées par du barbelé et des grilles galva.

tiennent une grande place dans la nourriture du bétail. C'était principalement avec les pommes de terre qu'on engraisait les porcs qu'on vendait autrefois en si grand nombre à Chabanais, La Peruse, Confolens et Saint-Germain. [...]

A mesure que se développait l'économie pastorale on a vu disparaître les anciennes cultures qui ne rendaient plus en proportion de la peine et des frais elles coûtaient. Du lin, du chanvre et du colza, il ne reste rien ou presque rien.<sup>2</sup>

Chaque exploitation a donc ses meilleures terres divisées en deux parts. L'une produit des céréales: blé, seigle, maïs, sarrasin, avoine; l'autre des plantes sarclées: pommes de terre et betteraves fourragères surtout, avec topinambours, carottes, rutabagas, et raves en culture «dérobée». Quelques parcelles sont réservées aux plantes fourragères: trèfle incarnat, choux et maïs fourrager, et à la culture des haricots qui, de bonne qualité, réussissent généralement bien.

Le tout est complété hors assolement par une vigne placée sur une hauteur. La cherté et la qualité souvent médiocre du vin de commerce a beaucoup contribué au développement des plantations de vigne. Les résidus de la vinification sont distillés dans les alambics circulant dans chaque commune.<sup>3</sup>

2 Sur les confins du Limousin et des Charentes, la vie rurale dans la région de Confolens et Chabanais, Annales de Géographie 1920, t. 29, n° 159. pp. 182-198 par Françoise Moreau, 1920

3 Barbarin, La Commune de Chassenon, L'Agriculture à Chassenon, Etudes Locales, 13e année, N. 117, janvier 1932, pp. 20-24

## Évolution de la structure de l'exploitation et de la taille des parcelles

L'évolution de la propriété et de l'exploitation est à l'origine du morcellement des terres et des paysages:

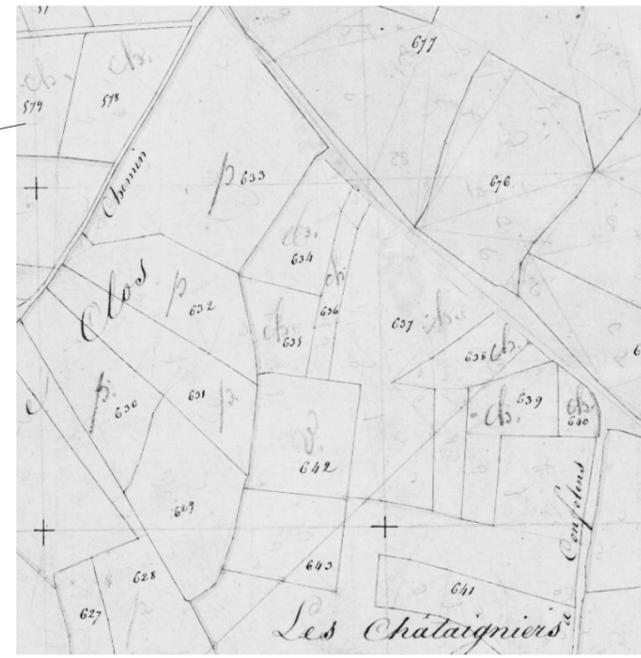
Le sol de notre région était jadis divisé en terres. Chaque terre comprenait le château ou foyer du maître avec sa réserve exploitée en régie. Tout autour, étaient les domaines, unités économiques occupées par les familles de métayers, entremêlés de borderies où demeuraient les ouvriers, auxiliaires indispensables aux différents domaines. Le foyer du maître était le pivot de l'organisation sociale.<sup>1</sup>

Ces terres, possédées par des nobles, étaient transmises sous le régime du droit aînesse; mais après la Révolution, elles furent, à la mort des parents, partagées entre tous les enfants de la famille. Un grand nombre de domaines furent ainsi démembrés et achetés par des bourgeois ou des paysans. C'est ainsi qu'on rencontre aujourd'hui autour d'un château appartenant aux descendants d'une vieille famille, un certain nombre de domaines qui, jadis, faisaient partie de la même propriété et ont passé entre les mains de petits propriétaires paysans ou de propriétaires plus riches qui les font exploiter par des métayers. La terre était autrefois entre les mains des grands propriétaires; aujourd'hui les grands propriétaires disparaissent devant les petits. C'est depuis une quarantaine d'années que la propriété est le plus morcelée. En 1898 la grande propriété dominait encore dans un certain nombre de communes: Brigueil, Oradour-Fanais, Saint-Christophe, Brillac, Saint-Germain, Lesterps, Manot, Pleuville, Ansac et La Peruse.<sup>2</sup>

Dans le canton de Chabanais la petite propriété augmentait déjà aux dépens de la grande dans les communes de Saint-Quentin, Chabrat, Pressignac, Chassenon, Exideuil, Suris. La guerre [14-18] a encore contribué à accélérer le morcellement. Pendant cinq ans, les paysans du Confolentais ont fait de petites fortunes en vendant leurs bestiaux et comme ils se défient du papier-monnaie, ils achètent de la terre. Dans certaines communes la grande propriété a complètement disparu et les journaliers sont presque tous devenus de petits propriétaires.

1 P. DU MAHOUSSEM. Les Métayers du Confolentais (Ouvriers des Deux Mondes, Le Play 1890)

2 Mazé-Sensier, Enquête sur la crise agricole dans l'arrondissement de Confolens, Angoulême, 1898



Chaque domaine comprend, outre la maison du paysan et les granges, des bois, des prairies, des terres labourées.<sup>3</sup>

Cependant, nous ne disposons pas de document plus ancien que le cadastre du 19e siècle, et qui fait déjà état de ce morcellement des terres.

Hameau de Mazoin à Saint-Maurice-des-Lions.

La comparaison entre le cadastre actuel<sup>1</sup> et celui de 1825<sup>2</sup> montre une assez faible évolution dans le parcellaire. Les zones de prairies étaient déjà plutôt de grande taille, et les bois morcelés. Mais est-ce l'occupation en bois qui a engendré un morcellement au gré des transmissions familiales, ou est-ce ce morcellement qui a entraîné un boisement de parcelles difficiles à exploiter sur de petites tailles?

Par ailleurs, les nombreuses retenues d'eau sont inexistantes sur le cadastre ancien. Ces dernières ont-elles été créées lors du développement des cultures ou pour améliorer le rendement des prairies par leur

arrosage pour supporter des troupeaux plus nombreux?

Ces planches cadastrales anciennes nous renseignent sur l'occupation du sol, par chance, annotée au crayon sur le plan.

Zoom comparatif d'un secteur boisé entre 1825 et 2010: le secteur boisé à l'est du hameau de Poujard (Saint-Maurice-des-Lions) présentait en 1825 une mosaïque de petits champs cultivés et de prés.

1 geoportail

2 archives départementales:  
[http://www1.arkhenum.fr/ad16\\_cadastre/\\_app\\_php\\_mysql/app/recherche\\_alpha\\_cles.php](http://www1.arkhenum.fr/ad16_cadastre/_app_php_mysql/app/recherche_alpha_cles.php)



Sur cette photo aérienne d'un bois prise entre Chirac et Chabrac, on voit clairement la trame des haies agricoles et leur remplissage par des boisements linéaires. Ces haies permettent un bornage et un repérage plus aisé dans les bois denses. La forêt gagne du terrain là où seules les haies fournissaient bois d'oeuvre et de chauffage.

3 Sur les confins du Limousin et des Charentes, la vie rurale dans la région de Confolens et Chabonais, Annales de Géographie 1920, t. 29, n°159. pp. 182-198 par Françoise Moreau, 1920

## Le rôle traditionnel des haies et le paysage bocager ancien

Ces cartes postales trouvées aux archives<sup>1</sup> nous renseignent plutôt bien sur l'impact paysager des haies dans la partie est du territoire, celui-là même qui est le plus bocager. Et cette observation fait tomber quelques certitudes, celles d'un âge d'or ancien où les paysages auraient été plus boisés, plus préservés, le rythme des arbres plus resserré. Ces cartes montrent toutes des palisses composées d'arbres de haut jet un peu déguindés et plutôt jeunes. Les vues d'hiver montrent que les branches latérales étaient annuellement coupées au croissant et que seul subsistait le houppier au sommet qui conduisait l'arbre à continuer de monter. L'arbre de la haie entrait dans un cycle agricole complexe, avec des usages bien définis et témoin du système agraire de son temps.

Le feuillage en été entrait dans la composition du fourrage des bêtes, le petit bois des branches latérales coupées en hiver composait des fagots pour le feu, et enfin, l'arbre mature, dépourvu de noeuds par les émondages successifs constituait un bois d'oeuvre de qualité.

*Les terres exploitées sont soigneusement encloses, coutume très ancienne et qui n'a pas de tendance à disparaître. A mesure que la propriété se morcelle on voit augmenter le nombre des haies. Dès qu'un cultivateur achète une parcelle de terrain, il se hâte d'y mettre une clôture. Les haies séparent non seulement les domaines différents mais s'élèvent encore entre les prairies et les champs appartenant à un même propriétaire. Elles sont composées de noisetiers, d'aubépines; très souvent les ronces, les ajoncs, les genêts, des fougères et des prunelliers les envahissent. Parfois les cerisiers sauvages et les saules émergent du fouillis des buissons. Mais le véritable arbre des haies est le chêne. Les chênes des haies sont très nombreux dans le Confolentais; ils ne cèdent qu'exceptionnellement la place aux châtaigniers et aux peupliers. Les clôtures sont destinées à faciliter la garde du bétail. Elles deviennent moins nombreuses à mesure qu'on pénètre dans le pays à froment vers Nieuil et Chasseneuil, l'ombre projetée par les arbres étant préjudiciable aux récoltes. Les chênes de haies fournissent le bois de chauffage du métayer. Ils sont élagués tous les cinq ans et c'est avec leurs branches qu'on fait les fagots.*<sup>2</sup>

Ce texte de 1920 indique plus haut qu'après la révolution française et l'éclatement des domaines suite à l'abolition du droit d'aînesse, les terres sont partagées entre les héritiers, morcelées puis venues aux bourgeois et paysans qui se hâtent de marquer les nouvelles limites de leur territoire par la plantation de haies. Cette forte densité de haie n'est donc pas forcément très ancienne.

1 [http://www1.arkhenum.fr/ad16\\_cartes\\_postales/\\_app/index.php](http://www1.arkhenum.fr/ad16_cartes_postales/_app/index.php)

2 Sur les confins du Limousin et des Charentes, la vie rurale dans la région de Confolens et Chabanais, Annales de Géographie 1920, t. 29, n°159. pp. 182-198 par Françoise Moreau, 1920



Paysage de 'ragosses' au sud de Plantin, en Ille-et-Vilaine  
<http://patrimoine.region-bretagne.fr>



St Maurice-des-Lions: palisses émondées et strate basse quasiment inexistante<sup>1</sup>



Les «ragolles» du bassin Rennais

Les silhouettes fantomatiques de ces arbres dans la haie ne sont passans rappeler des haies typiques de la Vendée de la Normandie, ou de la Bretagne. Dans la baie du Mont Saint Michel, les haies du bocage sont appelées «ragosses», «ragolles» ou bois d'émonde.<sup>3</sup> Il existe peu d'écrits sur les haies de Charente, aussi nous nous sommes permis d'extrapoler à partir de documents écrits sur la Normandie et la Bretagne:

### L'émonde traditionnelle

*Les arbres utilisés à cet usage sont, dans cette région (baie du Mont Saint Michel), des chênes ou des châtaigniers.*

*Autrefois, les émondages étaient destinés à produire du bois de chauffage ou du bois pour les outils. Les branches revenaient au locataire. Les plus grosses (les «triques») étaient coupées en cinquante centimètres, les branches les plus fines (les «brines») étaient destinées à faire des fagots et compléter les fagots de ronces préparés au moment du nettoyage du talus.*

### Des techniques anciennes strictes et uniformes

*Si l'on continue à décrire la tradition liée à cette pratique, des règles strictes doivent être brièvement mentionnées. Le cycle d'émondage devait se situer entre six et neuf ans, ce qui permettait d'émonder au moins une fois chaque arbre de la ferme sur la durée d'un bail.*

*Il y a un lien réel entre la durée du bail et la durée de l'émondage. On trouve parfois des baux de six ans dans lesquels il est stipulé que les chênes doivent être émondés tous les six ans, mais ce sont plus fréquemment des baux de 9 ans.*

*Émonder tous les neuf ans ne signifie pas couper tous les arbres tous les neuf ans, et attendre pendant huit ans que ça repousse! Le plan d'émondage est implicite. Dans certains baux les parcelles sont même indiquées clairement.*

*Une coupe correspondait à un groupe de haies qui étaient émondées en même temps, pour la consommation d'une année.*

*Ce cycle était inscrit dans les productions végétales.*

*Quand on rendait une exploitation, on laissait dans la cour le tas de fumier bien complet, le blé d'hiver déjà planté... Quand on quittait la ferme, elle était en ordre de marche pour ceux qui allaient arriver, pour que l'on n'ait pas besoin d'attendre encore un an avant de replanter.*

*Si l'émonde en face de la maison avait des branches de trois*

3 De l'émonde agricole au chêne péri-urbain, 1er colloque européen sur les trognes, Vendôme, par Pauline Frileux et Aurélie Javelle, octobre 2006

[http://www.ecoanthropologie.cnrs.fr/IMG/pdf\\_Trognes\\_FrileuxJavelle.pdf](http://www.ecoanthropologie.cnrs.fr/IMG/pdf_Trognes_FrileuxJavelle.pdf)